

Numéro 04, Octobre 2006



FRONTIÈRES ET INTÉGRATIONS EN AFRIQUE DE L'OUEST
WEST AFRICAN BORDERS AND INTEGRATION

CHRONIQUES FRONTALIÈRES

BULLETIN SUR LES RÉALITÉS LOCALES RÉGIONALES EN AFRIQUE DE L'OUEST
Avec l'appui du Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest

www.afriquefrontieres.org

ICI,

LÀ,

AILLEURS...

LES MIGRANTS



Editorial : *Une société en transition démographique*, p.3

Carnet de route

• *3 jours pour couvrir 400 Km*, p.28

Dossier spécial : Migrations

• *L'ESPACE MIGRATOIRE ARABO-AFRICAINE*, p.4

• *PANORAMA DES MIGRATIONS INTERNATIONALES DE L'ÉCHELLE MONDIALE À L'ÉCHELLE AFRICAINE*, p.8

• *GRANDS ET PETITS VOYAGES*, p.16

• *LES PARADIS ARTIFICIELS DE GAO ET AGADEZ*, p.22

... *Ita, l'irréductible*, p.24

... *Il troque l'Europe contre un club*, p.24

• *SÉCURITÉ ET FRONTIÈRES EN CASAMANCE*, p.26

Dossier : Medias transfrontaliers

• *KURUMBA OU LE RÉSEAU « ESCABEAU » DES RADIOS DE LA ZONE SIKASSO-KORHOGO-BOBO DIOLASSO*, p.30

... *La « Voix de la Femme » a 5 ans*, p.33

... *«Le réseau S.K.Bo travaille à la multiplication et facilitation des relations d'intégration»*, p.34

... *«La radio communautaire est devenue un agent de redressement social»*, p.34

• *LA TÉLÉVISION TRANSFRONTALIÈRE DANS L'UNION EUROPÉENNE : IMPACT SUR LES MARCHÉS ET ASPECTS JURIDIQUES CHOISIS*, p.36

Un mondial sans frontière

• *« Foot-mousse-télé-pays ! » le carré magique du foot*, p.35

Les Chroniques frontalières sont publiées en français et en anglais. Disponibles sur www.oecd.org/sah www.afriquefrontieres.org

En partenariat éditorial et financier avec le Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest-OCDE

Responsable : Marie Trémolières
CSAO-OCDE
2 rue A. Pascal
75116 Paris-France
T: +33 1 45 24 89 68
F: +33 1 45 24 90 31
marie.tremolieres@oecd.org

Production : Guy-Michel Bolouvi
Sud Communication (Sud-Com Niger)
BP 12952 Niamey-Niger
T: +227 96 98 20 50
F: +227 20 75 50 92
mboluvi@yahoo.fr

Ont participé à ce numéro
Guy-Michel Bolouvi, Laurent Bossard,
Donata Gnisci, Emmanuel Salliot,
Vincent Staub (v_staub@yahoo.fr),
Marie Trémolières

Traduction
Leslie Diamond
Impression OCDE

Le contenu de cette publication n'engage que les seuls auteurs.

© Copyright : Tous droits réservés. Aucune partie de cette publication ne peut être reproduite par quelque moyen ou sous quelque forme que ce soit sans l'autorisation écrite du propriétaire du copyright. Toute demande doit être envoyée à l'éditeur.



UNE SOCIÉTÉ EN TRANSITION DÉMOGRAPHIQUE

Au moment où le « dossier migration » s’installe au cœur du dialogue Europe – Afrique, il nous semble important de rappeler qu’il existe un rapport certain entre les progrès enregistrés au cours des dernières décennies et la mobilité de la population à l’intérieur de la région Afrique de l’Ouest. Les africains de l’Ouest sont trois fois plus mobiles à l’intérieur de leur région que ne le sont les européens. Par ailleurs, 56% de la population de l’Afrique de l’Ouest a aujourd’hui moins de 20 ans, 66% moins de 25 ans, contre respectivement 12% et 15% en Europe. L’éducation connaît des progrès fulgurants ; le nombre d’adultes alphabétisés double tous les 10 ans depuis 1970. Les femmes bénéficient de plus en plus de cette mutation. La jeunesse et la mobilité sont les manifestations normales d’une société en transition démographique.

L’enjeu est d’accompagner cet élan par des investissements, par la valorisation des zones agricoles à forts potentiels de développement et d’accueil, par l’aménagement des villes et le développement urbano-rural, par des facilités accordées aux entreprises, par la promotion du commerce et par la protection du marché régional et sa cohésion pour une meilleure ouverture à l’international.

Il est réducteur que le « dossier migration » ne soit limité qu’aux questions des flux irréguliers vers l’Europe et des transferts financiers des migrants. Quelques soient les politiques migratoires des pays du Nord, le défi posé à l’Afrique de l’Ouest est celui du maintien de la libre circulation à l’intérieur de l’espace régional. Au cours des dernières décennies les migrations intra-régionales ont joué un rôle régulateur et de développement sans commune mesure avec les tensions qu’elles ont pu susciter. Les zones frontalières et la coopération transfrontalière sont au cœur de ce défi.●

Laurent Bossard, CSAO



L'ESPACE MIGRATOIRE ARABO-AFRICAIN

L'espace migratoire arabo-africain ne répond pas seulement à la polarisation des facteurs répulsifs au sud et attractifs au nord mais à la réinsertion de circuits et d'acteurs marchands traditionnels dans des échanges à l'échelle du continent africain.

Dans ces nouvelles configurations marchandes et migratoires, le Sahara joue un rôle particulier : loin d'être un rempart infranchissable, il est le lieu de rencontres de populations situées à ses extrémités septentrionales et méridionales.

De lieu de transit vers l'Afrique du nord et l'Europe, il tend à devenir également un lieu de migration «par défaut», conséquences du durcissement des politiques migratoires des pays européens et nord africains.

La région d'Agadez et le Fezzan libyen : un espace migratoire privilégié

Le couple formé par le Fezzan libyen et la région d'Agadez au Niger est un exemple significatif, d'une part, de l'intégration régionale «par le bas» qui prend forme entre les rives maghrébines et

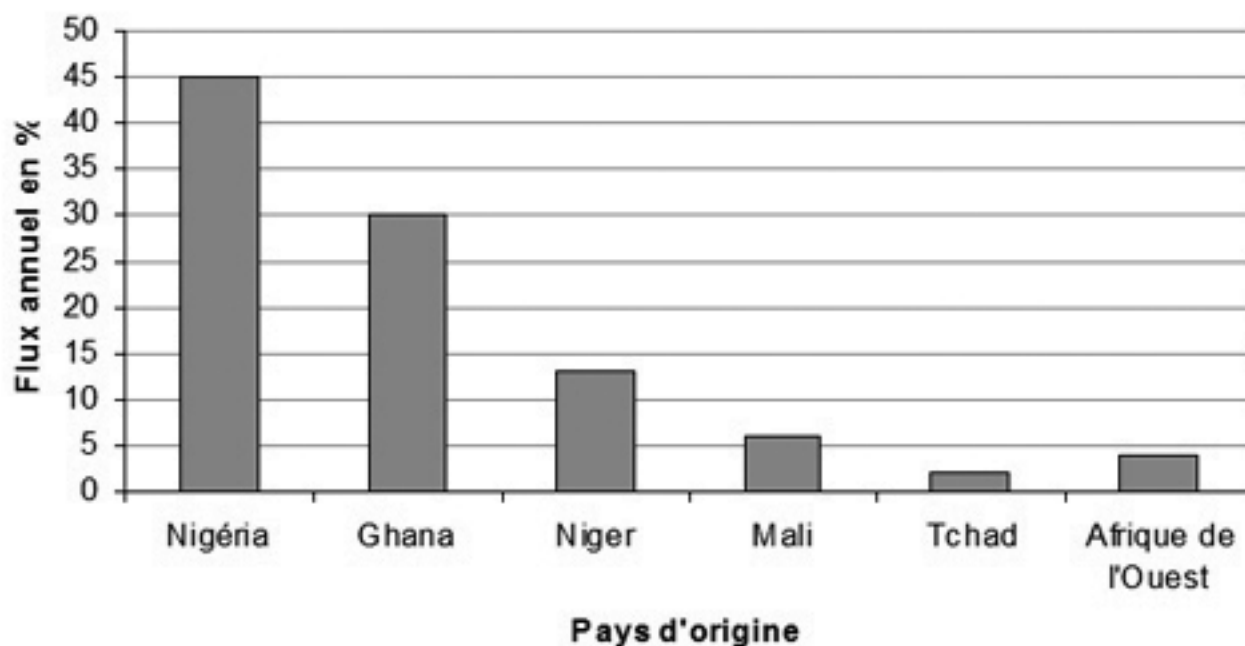
Depuis le début des années 1990, une dynamique migratoire s'est mise en place de l'Afrique subsaharienne vers l'Afrique du nord. D'une part, les profonds bouleversements politiques et économiques, les crises humanitaires et les crises internes qui ont frappé les pays au sud du Sahara au cours de la décennie expliquent la mise en mouvement de populations en quête d'un avenir meilleur. D'autre part, le déséquilibre économique entre les versants maghrébins et sahéliens du Sahara a été à l'origine de migrations de travail, temporaires et de proximité, qui ont progressivement réactivé les voies et les échanges transsahariens dessinant un espace migratoire qui, aujourd'hui, prend racine jusqu'en Afrique centrale.

sahéliennes du Sahara et, d'autre part, de la dynamique urbaine qui façonnent les villes sahariennes.

Depuis 1969 et la prise de pouvoir du gouvernement révolutionnaire dirigé par le Colonel Kadhafi, la Libye, Etat rentier et peu peuplé, a régulièrement fait appel à la main d'œuvre immigrée pour répondre aux

besoins de son économie. Si les ressortissants du monde arabe représentent toujours la majorité des migrants installés sur le sol libyen, on observe depuis une quinzaine d'années, une augmentation significative des flux migratoires en provenance des pays d'Afrique subsaharienne.

Ce renouveau migratoire permet à la ville d'Agadez de renouer avec son ancien



Flux annuel des migrants transitant par Agadez en direction de la Libye en 2001

Source : Résultat d'enquêtes menées par A. Bensaâd en 2001.

prestige¹. Elle capte une grande partie des flux en provenance du Nigeria et des flux en provenance d'Afrique de l'Ouest et les redirige majoritairement vers le Fezzan libyen, suivant les axes historiques du commerce transsaharien.

Des échanges sahariens inscrits dans la durée

L'apogée des échanges transsahariens se situe entre le XVe et le XVIe siècle : les commerçants arabes en étaient les principaux commanditaires, tandis que les Touaregs assuraient le convoyage des marchandises. Le négoce, du nord vers le sud, portait sur des objets manufacturés (tissus, soieries, bibeloterie, sucre, armes, tabac du Touât, parfums, etc...).

Dans le sens inverse, les commerçants rapportaient des plumes et des dépouilles d'autruches, des peaux tannées, de la poudre d'or, de l'ivoire, des couvertures en coton, des médicaments relevant de la pharmacopée africaine mais également des esclaves².

Au XIXe siècle, les expéditions de Clapperton, René Caillé et Heinrich Barth marquèrent les premières intrusions des pays européens dans l'intérieur du continent africain³.

La pénétration française au Sahara et la partition de ce dernier entre l'Algérie, l'Afrique Occidentale française (AOF) et l'Afrique équatoriale française (AEF) entraîna le déclin du commerce transsaharien.

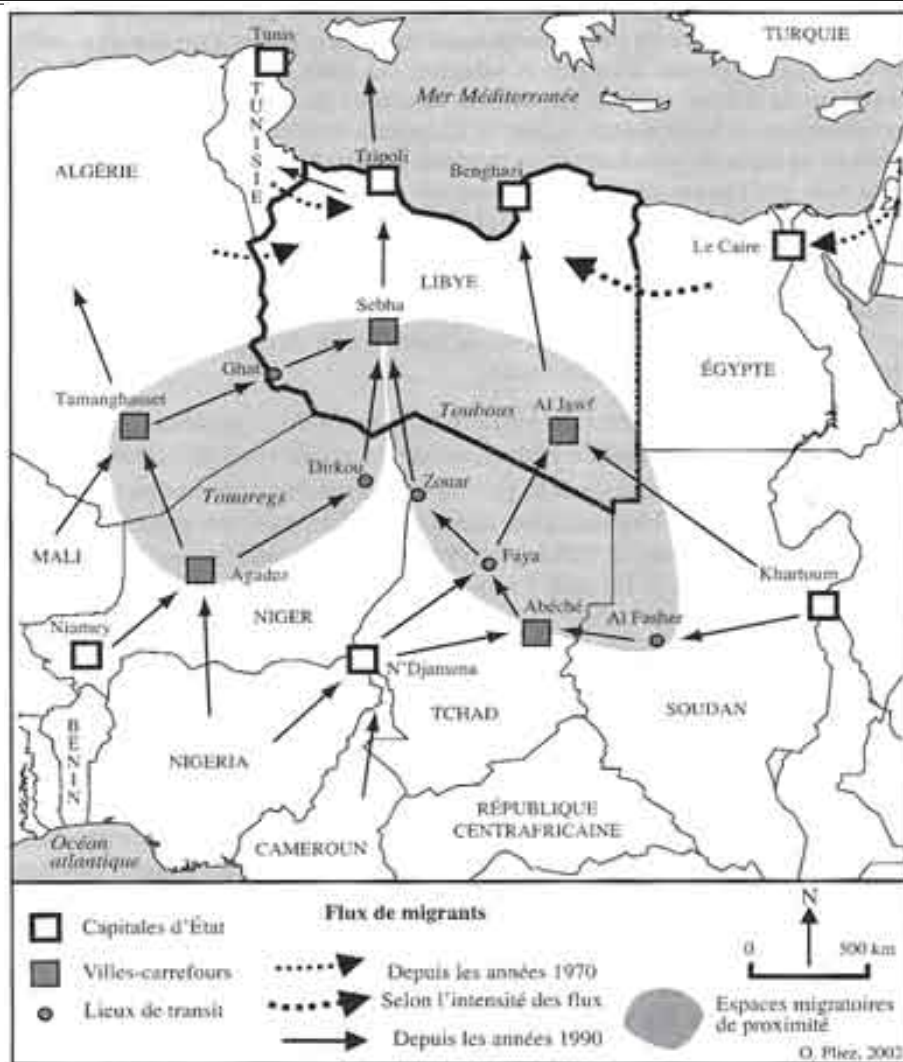
Déclin renforcé par les mesures économiques prises par la France et la Grande-Bretagne qui entendaient privilégier les échanges maritimes entre l'Europe, la méditerranée et le golfe de Guinée.

Notons que la colonisation entraîna l'affaiblissement des liens entre le Monde arabe et l'Afrique noire de manière durable mais non leur disparition.

Ainsi, au lendemain de la seconde guerre mondiale et jusqu'à la fin des années 1960, la région d'Agadez et le Fezzan libyen ne disposaient pas d'acteurs économiques susceptibles de réactiver un commerce transsaharien capable de concurrencer les échanges mis en place par le « projet colonial ».

De ce fait, «les échanges demeurèrent marginaux car ils restaient handicapés par un environnement hostile : la traversée du Ténéré s'avérait difficile pour des véhicules encore peu performants.

Aussi, (...) les quelques marchandises que



Le carrefour migratoire libyen (O. Pliez 2002)

le Niger et la Libye échangèrent passèrent par l'Algérie, les camions s'efforçant de contourner le Ténéré⁴.

Renouveau des échanges transsahariens

Dans les années 1970, l'exploitation de l'uranium dans la région d'Arlit au Niger et l'intégration du Fezzan au territoire national libyen⁵ constituent un tournant dans l'évolution économique de cet ensemble saharien.

L'accumulation de richesses des commerçants d'Agadez, conjuguée au désenclavement de la ville et à l'urbanisation du Fezzan, favorisa l'émergence d'acteurs économiques capables de moderniser les transports transsahariens et de tirer profit des complémentarités économiques, mais également des disparités douanières, entre l'Afrique noire et le Monde arabe.

Au cours des années 1980, la reprise des échanges commerciaux transsahariens entre Agadez et le Fezzan porta tout d'abord sur les exportations de bétail, la Libye étant un importateur important⁶, notamment à l'occasion de l'Aïd el-Kebir⁷.

Dans un second temps, «les exportations de bétail se traduisirent par des flux de contrepartie constitués de marchandises apportées aux correspondants des commerçants libyens qui se réinstallèrent à Agadez dès la reprise des relations diplomatiques avec la Libye⁸».

Ces correspondants ont notamment mis à la disposition de leurs clients des entrepôts, traitant en leur nom avec l'administration des douanes et les aidant à trouver des clients pour leurs marchandises et des fournisseurs en produits d'Afrique noire afin que leurs camions ne repartent pas vides.

Ces importations de Libye offraient, et offrent toujours, des opportunités d'affaires très intéressantes car elles concernent des denrées alimentaires⁹ peu coûteuses car subventionnées en Libye.

Outre ces produits, quelques véhicules tout-terrain et des camions à six roues motrices étaient revendus : un commerce de véhicules administratifs volés en Libye s'est en effet développé, des filières arabes et toubou les écoulant au Niger, au Mali et même en Mauritanie.

Notons également que, depuis la fin des années 1980, le Niger tire de substantiels revenus de la réexportation frauduleuse de cigarettes en provenance du port de Cotonou et à destination de la Libye où l'importation est interdite afin de protéger l'industrie nationale¹⁰.

L'inconvertibilité du dinar et le refus de la banque centrale libyenne d'accorder des lignes de crédits aux importateurs encouragèrent les circuits de fraude qui se renforcèrent après l'embargo onusien imposé à Tripoli en 1992.

Agadez joue un rôle important dans ce négoce car elle constitue une plaque tournante et un point de rupture de charge pour les conteneurs qui sont déchargés dans des entrepôts avant d'être redirigés vers l'Algérie et surtout la Libye (à 85%).

Les opportunités économiques offertes par le renouveau des échanges transsahariens ainsi que les différentes crises qui ont touchées la région au cours des années 1980-90 ont engendré de nombreuses migrations à des échelles allant du local au continental.

Initialement, les populations touarègues dont les espaces du nomadisme s'étendent largement au-delà des frontières étatiques étaient naturellement dispersées entre l'Aïr et le sud libyen, de même pour les populations toubou entre le Kowar et le Fezzan. Les sécheresses de 1976 et 1984 au Niger, les appels répétés du Colonel Kadhafi à rejoindre la légion islamique et la rébellion touarègue du début des années 1990 ont largement contribué au déplacement des nomades de la région d'Agadez et à leur installation dans le Fezzan libyen.

Dans le même temps, la migration des Haoussas¹¹ de la région de Maradi vers Agadez, motivés par les retombées économiques liées à l'exploitation des ressources minières de la région d'Arlit, a indéniablement renforcé et réactivé les échanges et les dépendances économiques entre la région de Kano au Nigéria et la ville d'Agadez.

Un autre phénomène migratoire, moins connu mais néanmoins déterminant dans la structuration de l'espace migratoire entre l'Afrique subsaharienne et la Libye, est le retour des opposants libyens opposés à la colonisation italienne, essentiellement affiliés à la confrérie de la Senoussiya.

Ayant été contraints de fuir la Libye au fur et à mesure de l'avancée des troupes italiennes vers le sud du pays, ils s'installèrent dans les Etats voisins, notamment au Tchad.

Avec l'indépendance puis l'arrivée au pouvoir du Colonel Kadhafi, un grand mouvement de retour des «rapatriés» s'enclencha à partir des années 1970, principalement vers les régions sahariennes et la Cyrénaïque.

Pendant leur exil, ces familles avaient su créer, en l'espace de deux générations, des réseaux commerciaux au Tchad, au Nigéria, au Cameroun et en République Centrafricaine. Réseaux dont elles tirèrent profit lors de leur retour en Libye.

Des flux migratoires subsahariens greffés sur les flux commerciaux

Initiée au début des années 1980, la réactivation des échanges informels entre le Fezzan libyen et la région d'Agadez a eu comme conséquence majeure de remettre en mouvement et en contact les populations du Monde arabe et de l'Afrique noire dans un espace particulier : le Sahara.

Le recouvrement des espaces migratoires et marchands a rendu possible la migration, à plus grande échelle, des africains subsahariens vers la Libye.

En outre, la décennie 1990 fut marquée par le recadrage africain de la politique extérieure de Tripoli, conséquences de l'embargo décrété par le Conseil de Sécurité des Nations Unies en 1992.

Ce recadrage, et en particulier les appels insistants du Colonel Kadhafi à l'ouverture au sud du Sahara et aux dépassements des frontières engendrèrent un mouvement migratoire considérable d'Afrique noire vers la Libye.

En 2000, le nombre de ressortissants d'Afrique subsaharienne présents sur le sol libyen se situait entre un et deux millions sur une population totale de cinq millions. Les échanges commerciaux transsahariens ont servi de support aux flux migratoires en direction du Fezzan libyen.

Flux migratoires qui ont, par la suite, engendré leur propre dynamique économique et urbaine.

Depuis une quinzaine d'année, on assiste ainsi à une intégration régionale «par le bas» entre les régions magrébines et sahéliennes du Sahara, en particulier entre le Niger et la Libye. L'importance de ces flux (plusieurs dizaines de milliers de migrants par an) a créée une spécialisation de ville comme Agadez dans le transit de migrants.

Adam, Touareg et chauffeur de camion pour le compte d'un nigérien arabe raconte

comment, pendant quinze ans, son «bahut» a transporté du mil d'Agadez à Bilma et Dirkou, rapportant du sel en retour.

Depuis les années 1990, son patron, comme beaucoup d'autres, s'est orienté vers le commerce avec la Libye et le transport des migrants. «*En quinze ans, assure Adam, j'ai transporté plus d'hommes que de grains de sel dans mon camion*¹²».

Des quartiers entiers de la ville sont consacrés au stationnement des véhicules, à leur entretien et au commerce avec les migrants.

Dans le quartier de «l'autogare» et le marché du centre ville s'activent une multitude de migrants de retour de Libye.

Fort de leurs propres expériences, ils se sont reconvertis dans la prestation de service à leurs compatriotes et tiennent des gargotes, des maisons dortoirs, des commerces d'accessoires (bidons pour l'eau, lampes torches, couvertures, etc.) ou autres «salons» de coiffure.

Récit d'Agadez à Dirkou

«Chaque jour, sur les traces des anciennes caravanes, des camions surchargés d'hommes et de marchandises quittent l'autogare d'Agadez et prennent la direction de Dirkou, oasis situé au nord est du Ténéré et dernière étape avant la frontière libyenne.

Le 1er Août 2004, jour de notre départ, la température est proche des 45°. Personne ne connaît précisément la durée de notre traversée : deux jours, trois jours, peut être plus. Une seule certitude, il n'y a que deux points d'eau sur le trajet long de 700 km et Bahari, un jeune nigérien assis à mes côtés, n'a qu'un bidon de quatre litres...

Bientôt, nous brinquebalons, épaules contre épaules, au rythme haletant de notre camion, un «32 libyen» qui, aux dires de notre chauffeur, est en parfait état.

Les heures passent, la nuit tombe, mais le véhicule ne s'arrête pas. A cette période de l'année, le voyage s'effectue essentiellement de nuit, afin de «profiter» de la fraîcheur et de préserver la mécanique.

Vers quatre heures du matin, une lueur apparaît à l'horizon, c'est le chantier du «puit espoir 400», tout juste achevé. Quelques minutes plus tard, l'eau jaillit du seau, les conseils fusent, les insultes également !

Pressé, le chauffeur appelle tout le monde au départ, à grand renfort de klaxon, ce qui a pour effet immédiat de rameuter tous les passagers.

Il est dix heures du matin, Bahari a le visage couvert de poussière, nous n'avons pas fermé l'œil de la nuit et le soleil nous assomme déjà. Le chauffeur décide de s'arrêter.

Aussitôt, la centaine de passagers se rue à terre et s'empresse de se mettre à l'ombre sous le camion ou sous des toiles de fortune.

Un épais nuage de poussière voile le ciel et lui donne une teinte jaunâtre. De petits groupes s'organisent et commencent à cuisiner. Bahari me tend un verre de thé : «Je suis de plateau state au nord du Nigéria» me dit-il, «de Joss plus exactement». Il a décidé de rejoindre sa soeur qui travaille depuis plusieurs années en Libye. Il n'avait plus d'argent pour continuer ses études alors il a préféré partir, «tenter l'aventure» comme disent les migrants.

A la fin du 4ème jour, l'oasis de Dirkou se profile à l'horizon. Un groupe de nigériens et de ghanéens nous accueille.

Beaucoup d'entre eux se sont installés dans les villes carrefours où ils jouent le rôle de

«rabatteurs» entre leurs «frères» en route pour la Libye et les transporteurs pour lesquels ils travaillent.

De nombreuses activités, légales ou non, fleurissent dans les quartiers dits «anglophones» où se concentrent la majorité des bars et des hôtels à la réputation sulfureuse.

Bahari préfère l'ombre d'un arbre, à proximité de l'autogare. Il souhaite partir au plus vite, des rumeurs circulent, laissant entendre que la Libye pourrait bientôt refouler les migrants...

Plusieurs dizaines de milliers de subsahariens transitent chaque année par le Niger. Ils représentent une véritable manne financière pour le pays.

Au départ d'Agadez comme à l'arrivée à Dirkou, les migrants sont rackettés à chaque barrage.

Certains d'entre eux ont tout perdu dans ce périple, c'est le cas de Ferdinand, d'origine centrafricaine, qui travaillait autrefois dans une mine de diamant. Il dit s'être «lancé

dans l'exode rural pour oublier le passé, après pas mal de coups durs».

Parti avec 290.000 F CFA en poche (440 euros), il se fait voler 200.000 F CFA (305 euros) à Lagos au Nigeria, mais pour lui, «c'est en franchissant la barrière du Niger» qu'il a trouvé le «calvaire». Obligé de «louer» à un douanier le banc sur lequel il passera sa première nuit, il est aujourd'hui «bloqué» à Dirkou, sans argent.

L'oasis kawarien, situés à 700 kms d'Agadez et 400 kms de la frontière libyenne, fait office de prison à ciel ouvert pour de nombreux migrants. Cependant, pour eux comme pour Ferdinand et Bahari, il n'est pas question de rebrousser chemin et de couvrir de «honte» leur famille.

Quoi qu'il puisse en coûter, ils se rendront en Libye. Là bas, ils trouveront peut être un travail et après deux ou trois ans, ils auront économisé mille ou deux mille euros.

Viendra alors le temps de choisir entre le retour au pays et la traversée de la grande bleue¹³...

NOTES

1- Au XVIème siècle, Agadez avait su s'imposer comme la ville carrefour incontournable des deux grands axes caravaniers qui parcouraient l'Aïr. Le premier reliait l'empire du Mali au Fezzan et à l'Egypte, le second le pays haoussa au Sud Algérien (Tamanghasset) et à la Tripolitaine.

2- Les estimations de la traite esclavagiste chiffrent à 65 000 le nombre de ressortissants d'Afrique noire dirigés vers l'Algérie entre 1700 et 1880 contre 400 000 en Libye. Cf R.A Austen, «The Transsaharan Slave Trade : a Tentative Sensus», in J. Hogendorn, H. Gemery (eds), the Uncomon Market: Essay in the Economic History of the Atlantic Slave Trade, New York Academic Press: 23-76.

3- Clapperton, parti de Tripoli atteignit le Tchad en 1823 puis le Niger en 1825-1827. René Caillé rallia, à pied, Dakar à Tanger en passant par Tombouctou. Barth parcouru pendant plus de cinq ans le Soudan et accumula des informations qui servront ensuite lors des missions militaires de la conquête coloniale.

4- E. grégoire, «les relations politiques et économiques mouvementées du Niger et de la

Libye», La nouvelle Libye, Karthala-Iremam 2004, cit., p 97.

5- L'intégration du Fezzan au territoire libyen deviendra réellement effective avec la prise du pouvoir du Colonel Kadhafi en 1969. Un réseau routier fut progressivement mis en place, reliant le Fezzan au nord de la Libye. La construction d'hôpitaux, d'universités, d'administration avaient pour objectif d'intégrer la région dans le territoire national et entraîna des flux migratoires internes importants en direction du Fezzan.

6- A la fin des années 1980 ; on estimait ses importations annuelles à plus de 1700 tonnes de viandes par an et près de 500 000 moutons vivants, ce qui représente une somme de quatre millions de dinars soit près de sept milliards de francs CFA. Voir G Georgy, Kadhafi, le berger des Syrtes, Flammarion, Paris, 1996, 317 p.

7- Leur prix passe de 220 dinars à 300 voir 400 dinars à l'approche de la fête (soit de 35 000 F CFA à 45 000 voir 65 000 F CFA, ce qui représente deux à trois fois le prix payé au Niger).

8- E. Grégoire, «Les relations mouvementées

du Niger et de la Libye», La nouvelle Libye, O. Pliez (dir), 2004, cit., p 105.

9- Il s'agit de pâtes alimentaires (macas), de semoule, de riz provenant d'Asie, de farine de blé, d'huile de soja, de lait en poudre, d'électroménager, de pièces détachées automobile, etc.

10- Sur l'année 1995, le négoce de cigarette sur la Libye rapporta environ cinq à six milliards de francs CFA de recettes douanières à l'Etat nigérien, soit l'équivalent d'un mois et demi de salaire des fonctionnaires qui accusaient six mois d'arriérés en mars 1998.

11- ethnies naturellement dispersés entre le Niger et le Nigeria.

12- A. Bensaâd, «Voyage au bout de la peur avec les clandestins du Sahel», Le Monde diplomatique, Sept 2001, p 16.

13- Reportage de V. Staub, «La route de l'espoir», Continental Magazine, Février 2005, p. 54-56.

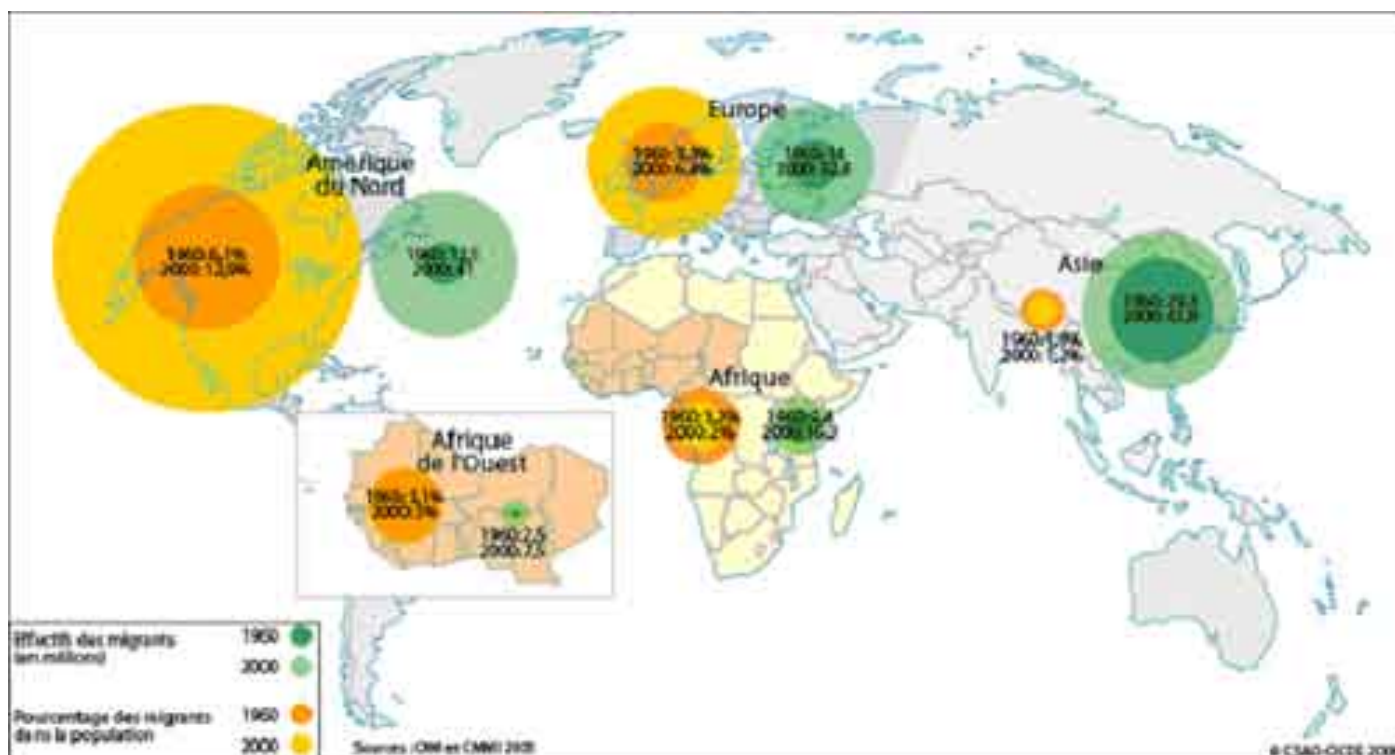
CHRONIQUES FRONTALIÈRES

disponible sur le site

www.westafricclub.org

PANORAMA DES MIGRATIONS INTERNATIONALES DE L'ÉCHELLE MONDIALE À L'ÉCHELLE AFRICAINE

En 2005 on compte 200 millions de migrants soit 3% de la population mondiale. Ce nombre a plus que doublé depuis 1970. La décennie 1980 se distingue par une forte croissance (100 millions en 1980, 150 millions en 1990). Depuis, le rythme de la croissance a retrouvé des niveaux comparables à ceux des années 1960 et 1970.



Effectifs de migrants par continent

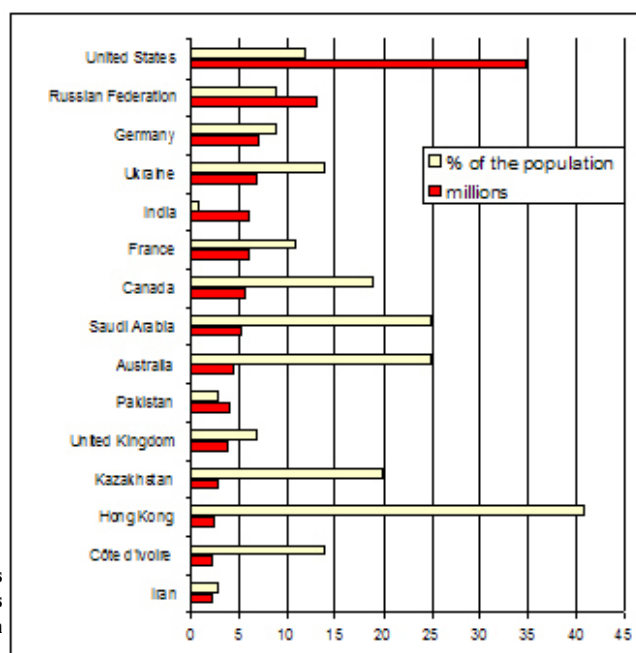
Les régions d'accueil sont actuellement par ordre décroissant : l'Asie (44 millions), l'Amérique du Nord (41 millions) l'Europe (33 millions), les territoires de l'ancienne URSS (30 millions) puis l'Afrique (16 millions).

Plus de la moitié des migrants sont concentrés dans 15 pays d'accueil. Les États-Unis sont en tête de cette liste. Seuls trois autres membres du G7 figurent dans la liste des principaux pays d'immigration aux côtés de pays moins développés mais disposant d'un statut de pôle économique régional (la Côte d'Ivoire est en 14^{ème} position avec 2,4 millions de migrants).

La migration africaine occupe une part marginale dans les migrations vers les pays développés. Dans les années 2000, les immigrants africains officiellement recensés dans les pays de l'OCDE sont au nombre

de 7,2 millions, soit 13% des immigrants originaires de pays non membres. Parmi eux on compte 3,8 millions de Nord-africains et 3,4 millions de Sub-sahariens¹. Cette immigration est très concentrée : neuf pays de l'OCDE accueillant 90% des africains expatriés.

Les 15 principaux pays d'immigration (en millions et en % de la population) en 2000 / Source : OIM 2005



LES DYNAMIQUES MIGRATOIRES OUEST-AFRICAINES

Vers les pays de l'OCDE

Au début des années 2000, les pays de l'OCDE accueillent officiellement 1,2 millions d'Africains de l'Ouest. En dépit de la proximité géographique euro-africaine, c'est l'Amérique du Nord qui est la principale destination des ressortissants ouest-africains.

Ceci est le fait de l'immigration de Nigériens et de ressortissants des anciennes colonies anglaises. Le lien entre les ex colonies françaises et leur ancienne métropole persiste, de même qu'entre le Portugal et ses anciens territoires ouest-africains.

A l'origine temporaire, essentiellement peu qualifiée et masculine, l'émigration ouest-africaine devient plus durable sous l'effet des politiques de regroupement familial mises en œuvre par certains pays européens dans les années 70 et 80.

Puis, elle s'enrichit de nouveaux modèles: davantage de femmes, d'étudiants et de personnes qualifiées.

Avec le durcissement des politiques migratoires des pays traditionnels d'accueil, un processus de diversification des destinations s'engage dès 1990 vers les pays méditerranéens (Italie, Espagne) et l'Amérique du Nord (Etats-Unis, Canada).

Récemment, les nouvelles crispations des politiques migratoires européennes suscitent le développement de «migrations de transit» via l'Afrique du Nord, érigeant cette région en «zone tampon» entre l'Europe et l'Afrique sub-saharienne.

LES OPPORTUNITÉS DE LA MIGRATION QUALIFIÉE LES MÉDECINS GHANÉENS AU CHEVET DES PATIENTS ANGLAIS ET AMÉRICAINS

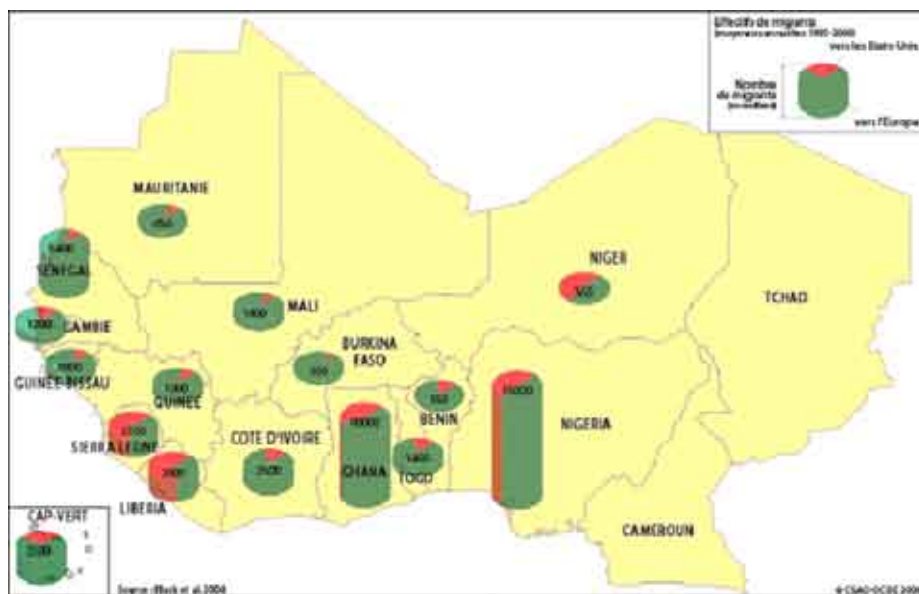
Le « British Medical Journal » estime qu'entre 1993 et 2002, 410 pharmaciens, 630 médecins, 87 laborantins et 11.325 infirmiers ghanéens sont partis vers le Royaume-Uni. Cette tendance semble s'accroître. Sur les 3.000 médecins formés au Ghana, la moitié se trouve à l'étranger (Royaume-Uni pour les médecins et États-Unis pour les infirmiers). Toutefois, un certain nombre de médecins ghanéens occupent des emplois sous-qualifiés dans les services médicaux anglais.

Les retraités qui reviennent au Ghana ouvrent des cabinets privés délaissant les établissements publics. Les résultats d'une enquête auprès des étudiants en médecine montrent que 65% d'entre eux souhaitent s'expatrier.

Un dialogue s'est ouvert récemment entre le Ghana et le Royaume-Uni sur la faisabilité d'un visa permettant à certaines professions des migrations circulaires favorisant des retours temporaires dans leur pays d'origine pour des opérations pointues ou une formation du personnel.

Cela permettrait d'aider à combler le manque de personnel médical dans le pays. D'ailleurs, on observe la présence de professionnels cubains dans les établissements ghanéens.

(Source : entretiens avec les experts du ISSER, Université de Legon, Accra, Ghana)



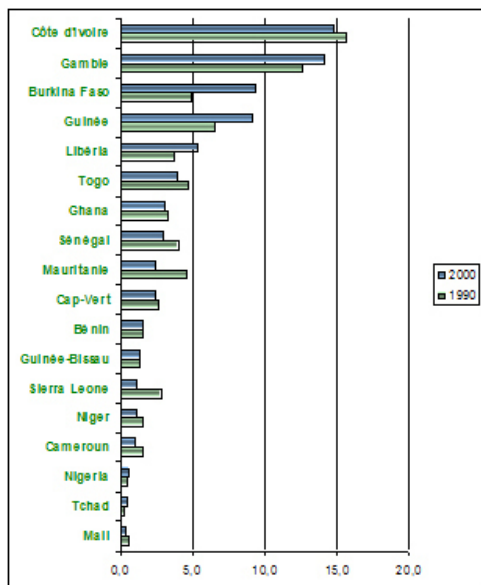
Migrations ouest-africaines vers l'Europe et les États-Unis

	Afrique de l'Ouest	Benin	Burkina	Caméroun	Cap vert	Côte d'Ivoire	Gambie	Ghana	Guinée	Guinée-Bissau	Libéria	Mali	Mauritanie	Niger	Nigeria	Sénégal	Sierra Leone	Tchad	Togo
USA	351	1.1	0.7	12.4	27.1	7.6	6.0	67.2	5.2	0.5	40.9	2.8	2.2	1.1	140	10.9	21.3	0.4	3.0
France	288	12.0	4.7	36.0	12.4	45.2	1.0	4.4	7.8	7.6	0.7	40.2	9.6	3.4	3	82.1	0.7	4.4	12.8
UK	176	0.2	0.1	3.2	0.3	2.8	3.9	56.1	0.3	0.4	1.6	0.1	0.0	0.1	88	0.7	17.0	0.2	0.6
Italie	82	0.8	2.5	2.3	3.3	7.2	0.3	17.5	0.7	0.2	0.2	0.3	0.2	0.1	15	29.4	0.5	0.1	0.8
Portugal	68	0.0	0.0	0.1	44.9	0.1	0.0	0.1	0.3	21.4	0.0	0.0	0.0	0.0	0	0.6	0.0	0.0	0.0
Canada	41	0.4	0.4	2.4	0.3	1.9	0.2	17.1	1.4	0.1	0.7	0.9	0.2	0.2	11	1.9	1.0	0.6	0.8
Belgique	14	0.4	0.4	2.4	0.4	1.4	0.2	2.7	0.8	0.1	0.3	0.3	0.3	0.2	2	1.5	0.4	0.2	1.0
Suisse	12	0.2	0.2	2.5	1.2	1.1	0.2	1.7	0.4	0.1	0.3	0.2	0.1	0.1	1	1.0	0.5	0.2	0.5
Total	1031	15	9	61	90	67	12	167	17	30	45	45	13	5	260	128	42	6	19

Principaux pays d'accueil dans l'OCDE hors Allemagne (années 2000, en milliers) / Source : Base de données DELSA/OCDE 2000

Via et vers l'Afrique du Nord

Les liens entre l'Afrique de l'Ouest et l'Afrique du Nord ont été longtemps rythmés par le commerce caravanier transsaharien. Ce commerce portait sur l'or, la cola, les tissus, le cuivre, le sel, l'ivoire, les produits manufacturés européens mais également sur les esclaves.



Evolution de la part des migrants dans les pays ouest-africains (%) / Source : Migration Policy Institute 2000

Dès les années 60, le développement des fronts pionniers agricoles (Office du Niger, bassin arachidier sénégalais, bassin cacaoyer et caféier au Ghana et en Côte d'Ivoire) attirent les populations au Sud. Au cours du dernier quart du XX^e siècle des faits nouveaux apparaissent qui réactivent les échanges transsahariens et les flux de main d'œuvre vers l'Afrique du Nord. Le développement du secteur pétrolier en Libye et en Algérie suscite des mouvements pendulaires de travailleurs principalement Ouest-africains et soudanais.

Il est probable que la Libye soit aujourd'hui le pays d'Afrique du Nord accueillant le plus de Sub-sahariens (près de 300 000 selon le recensement de 1995 ; sans doute plus aujourd'hui?).

Les données des recensements réalisés dans les années 2000 dans les autres pays (Maroc, Tunisie, Algérie et Égypte) totalisent 20 000 migrants ouest-africains³. Il est bien difficile de se faire une idée précise de la réalité face à des mouvements de population pendulaires et souvent illégaux.

Il semblerait que ces dernières années, les migrations sub-sahariennes vers l'Afrique du Nord, connaissent un net regain. Ces tendances ne concernent pas seulement les « migrations de transit » : la grande majorité des migrants sub-sahariens s'installe

durablement, alors qu'une minorité poursuit vers l'Europe⁴.

Face à la difficulté accrue de passage via l'Afrique du Nord certains migrants tentent désormais le passage par la voie maritime (pirogues au départ de Mauritanie et du Sénégal vers les Îles Canaries).

Les migrations intra régionales ouest-africaines

L'histoire mondiale montre que la phase de transition démographique correspond à une période de grande mobilité de la population.

C'est, en effet, lorsque la population augmente à un rythme élevé que la nécessité de changer de milieu (de la ville vers la campagne, de zones pauvres vers des zones plus riches) s'exprime le plus fortement. L'Afrique de l'Ouest⁵, tout comme l'Afrique sub-saharienne dans son ensemble, est au cœur de cette phase de transition et de mobilité.

Au cours des 45 dernières années, en Afrique de l'Ouest le nombre d'habitants est passé de 88 millions à 290 millions (soit un multiplicateur de 3,3) tandis que la population urbaine est passée de 13 millions à 128 millions (soit un multiplicateur de 10).

Des calculs réalisés à partir des recensements de la population indiquent que les pays de la région abriteront aujourd'hui

environ 7,5 millions de migrants⁶ originaires d'un autre pays ouest africain, soit près de 3% de la population régionale.

Ce taux, en hausse depuis 1990, est supérieur à la moyenne africaine (2%) et surpasse largement celui de l'Union européenne qui est de 0,5%.

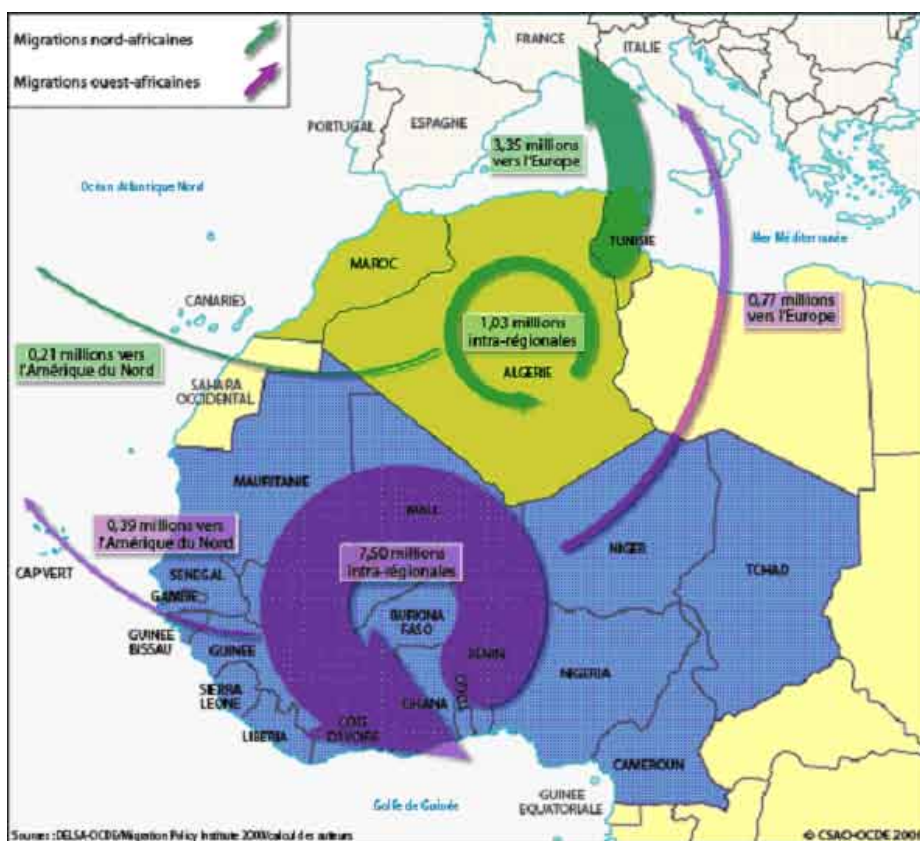
Une analyse spatiale sur la longue durée, montre que jusqu'à présent, ce sont les zones côtières qui ont le plus attiré ces migrations sous le triple effet du développement des cultures de rente, de l'urbanisation portuaire et de la dégradation de l'environnement naturel dans la frange sahélienne de la région.

Ces migrations répondent à une recherche d'opportunités économiques et à la diversification des stratégies de réduction des risques et de la pauvreté.

Au cours des cinq dernières décennies, les migrations intra-régionales ont joué un rôle d'ajustement entre populations, ressources naturelles et opportunités d'emplois. Deux caractéristiques importantes des migrations intra ouest-africaines se dégagent :

Sur une courte période, les flux sont susceptibles de se réorienter ou de s'inverser. Ceci illustre la remarquable capacité d'adaptation de la population régionale.

Sur le long terme, les réactions « épidermiques » aux migrations (rejets et/ou expulsions des « étrangers »), ne semblent pas avoir durablement contraint la tendance structurelle à la mobilité régionale.



Comparaison des flux de migrants Nord et Ouest Africains.

Quelques questions d'avenir

L'émigration, contreponds du déclin démographique de l'Europe ?

L'Afrique, notamment sub-saharienne, est un continent en voie de peuplement. Moitié moins peuplée que l'Europe⁷ en 1960, elle compte désormais 1,2 fois plus d'habitants. Dans 25 ans, elle sera deux fois plus peuplée que le continent européen.

L'Afrique est également une terre de jeunes. En 2005, 60% de la population sub-saharienne a moins de 25 ans contre 30% en Europe.

Beaucoup de pays développés sont au contraire en voie de dépeuplement. L'Union européenne ne fait pas exception.

Selon Eurostat, aucun pays membre de l'UE (Irlande mise à part) n'atteint le taux de fécondité de 2,1 enfants par femme nécessaire au renouvellement de la population. Dans l'hypothèse d'une immigration zéro, l'UE perdrait 3% de sa population soit 15 millions d'habitants d'ici à 2030⁸.

Les Nations Unies proposent, quant à elles, des projections prenant en compte des taux d'immigration comparables à ce qu'ils sont aujourd'hui. Ces calculs montrent que si la population de l'UE augmentait de 1,5% en 2030 (8 millions d'habitants en plus), l'Italie

perdrait 2,6 millions d'habitants, la Pologne 2,3, l'Allemagne 1,2 millions, etc.

Certains pays font exception comme l'Irlande, la Grande Bretagne et la France. Cependant, pour tous, le vieillissement de la population pose le problème du maintien de la population active à un niveau acceptable. Certains scénarios sont inquiétants : ainsi, l'UE à 25 pourrait-elle perdre 48 millions d'actifs entre 2020 et 2050⁹.

Ce scénario médian montre que la population active potentielle de l'UE diminuerait après 2015. L'indice de remplacement des actifs passerait de 1,1 actuellement à 0,76 en 2020.

Face à ces perspectives, l'Union européenne réunie à Lisbonne en 2000¹⁰, s'est engagée dans un processus de valorisation maximale de la population active potentielle des pays membres. Ces derniers se sont fixés comme objectif d'atteindre le taux d'activité de 70% de la population en âge de travailler en 2010.

Les évaluations à mi-parcours de la stratégie de Lisbonne montrent que ces objectifs ne seront pas atteints dans bon nombre de pays membres.

Afin de combler une lacune de mains d'oeuvre évaluée à 13 millions pour atteindre

les objectifs de 2010, l'entrée de 43 millions de migrants serait nécessaire¹¹.

Si les débats d'experts ne sont pas clos sur le niveau exact des besoins européens en main d'œuvre (les Nations unies avancent le chiffre de 160 millions d'immigrants nécessaires au continent européen), l'idée que l'Europe doit relever le défi d'une démographie en perte de vitesse et d'un besoin de population active venue de l'extérieur est une perception désormais communément admise.

Dialogue Afrique de l'Ouest Afrique du Nord-Europe

Parmi les sept pays européens pour lesquels l'immigration africaine est quantitativement significative, (Belgique, Espagne, France, Italie, Pays Bas, Portugal et Royaume-Uni), les ressortissants nord-africains sont de loin les plus nombreux, excepté au Royaume-Uni.

Les communautés émigrées marocaines sont dominantes en Italie, en Belgique, en Espagne et, dans une moindre mesure en France et aux Pays Bas. 5 % de la population marocaine vit aujourd'hui en Europe.

L'Algérie et la Tunisie entretiennent des liens migratoires historiques avec la France. La proximité géographique Europe-Afrique du Nord est renforcée voire confirmée par une «proximité migratoire» : les trois grands pays européens bordant la Méditerranée (Espagne, France et Italie) étant les principaux pays d'accueil.

De nombreuses initiatives communautaires (Déclaration de Barcelone visant à établir un partenariat global euro-méditerranéen), bilatérales (aides espagnoles au Maroc et italiennes à la Libye en matière de surveillance des frontières) ou multilatérales (Forum 5+5 associant les pays d'Afrique du Nord et les cinq pays européens de la Méditerranée)¹² existent sur les liens migratoires entre Afrique du Nord et Europe.

L'élargissement de ce dialogue euro-méditerranéen à l'espace CEDEAO est une perspective logique et nécessaire puisqu'il permettrait de réunir autour d'une même table les pays d'émigration d'Afrique de l'Ouest, les pays d'émigration et de transit de cette même région (Sénégal, Mauritanie notamment) ainsi que les pays d'émigration et de transit d'Afrique du Nord.

Cette concertation est d'autant plus importante sachant que l'UE et la CEDEAO à laquelle s'est adjointe la Mauritanie se sont engagés dans la mise en œuvre d'un accord de partenariat économique (APE)

LE SÉNÉGAL, UN EXEMPLE DE CARREFOUR MIGRATOIRE ENTRE LA CEDEAO ET LES PAYS DE L'OCDE

Dakar possède un des aéroports de la région les plus actifs pour les destinations vers l'Europe, l'Amérique du Nord ou les pays arabes. Le pays est également un carrefour de routes migratoires terrestres et maritimes, via Kidira, Bamako (Mali) pour la Libye et via Rosso, Nouakchott (Mauritanie) pour le Maroc, l'Espagne ou les îles Canaries. Depuis quelques temps, le Sénégal se voit dans l'obligation de participer à la bonne application de certains textes de l'OACI régulant les transports aériens.

Ainsi l'Annexe 9 de la Convention de Chicago relative à l'aviation civile internationale mentionne que «les exploitants prendront les précautions au point d'embarquement pour faire en sorte que les passagers soient en possession des documents prescrits par les Etats de transit et de destination aux fins de contrôle¹⁵».

S'ajoute à ce règlement international une décision bilatérale prise par la France d'instaurer au départ du Sénégal un visa de transit aéroportuaire (VTA).

La validité du VTA est vérifiée par les autorités sénégalaises. Ces deux textes que certains considèrent comme un «transfert de l'application des mesures de contrôle de l'espace Schengen aux frontières des pays du Sud» participent d'une régulation des migrations internationales sans véritablement tenir compte du poids qui repose sur des pays eux-mêmes au sein d'un espace de libre circulation.

Le Sénégal se retrouve en position de vérifier les sorties de son territoire alors que les entrées, principalement terrestres, sont libres. Des décisions telle que la mise en place du VTA ne risquent-elles pas de mettre certains pays ouest-africains en porte-à-faux par rapport à l'espace intégré dans lequel ils évoluent ?

N'est-il pas à craindre que les mesures de plus en plus restrictives du Nord n'influent sur les mobilités depuis longtemps défendues par les traités de la CEDEAO ? ●

qui prévoit à terme la création d'une zone de libre échange entre les deux entités.

Quel avenir pour la mobilité régionale au sein de l'Afrique de l'Ouest ?

En 1979, les Etats membres de la CEDEAO adoptent un Protocole sur la libre circulation des personnes et le droit de résidence et d'établissement¹³.

Ces dispositions sont entrées en partie

en vigueur dès 1980. Elles instaurent notamment un passeport CEDEAO¹⁴, la carte d'identité restant suffisante pour les ressortissants de l'UEMOA.

L'Espace CEDEAO malgré la persistance de tracasseries s'affirme institutionnellement comme une sphère de libre circulation.

Les migrations se font essentiellement par voie terrestre à travers plus de 15 000 km de frontières entre les pays de la CEDEAO auxquels s'ajoutent 8 500 km entre ces pays et leurs voisins de Mauritanie, d'Afrique du Nord, du Tchad et du Cameroun.

l'urbanisation de surcroît, ont joué un rôle majeur dans la recomposition du peuplement.

Les stratégies migratoires obéissent à des recherches d'opportunités économiques et ont la capacité de s'adapter en fonction des marchés par la diversification des destinations ou des activités.

La mobilité historique et traditionnelle qui accompagne les transitions démographiques de la région, dynamique riche et extraordinairement flexible est une dimension à intégrer dans les projections de régulation migratoire pensées par les pays du Nord.

C'est pour cette raison qu'au-delà des négociations bilatérales, l'espace de libre circulation CEDEAO devrait inciter à un dialogue à l'échelle régionale dans la perspective du mandat communautaire d'intégration régionale.

NOTES

1- Statistiques obtenues après traitement des données DELSA-OCDE pour les années 2000 hors Allemagne.

2- Des articles de journaux avancent le chiffre d'un million ou plus en 2000/2001, dont 500 000 tchadiens

3- Lahlou 2004.

4- Bredeloup et Pliez 2005.

5- Définie ici comme l'ensemble constitué des 15 Pays membres de la CEDEAO, de la Mauritanie, du Tchad et du Cameroun.

6- Migration Policy Institute 2000.

7- Définition de l'Europe par les Nations unies : 47 pays y compris la Fédération russe mais non comprise la Turquie.

8- Par exemple : Espagne (- 1,6 million d'hab.), Italie (- 5 millions), l'Allemagne (- 7,5 millions). Aucun pays n'atteint une véritable dynamique démographique, même si certains s'en sortent mieux que d'autres, notamment l'Irlande et la France.

9- Scénario médian de la Division de la Population des Nations unies 2004.

10- Conseil européen extraordinaire des Chefs d'Etat et de gouvernement tenu les 23 et 24 mars 2000 sur le thème « emploi, réforme économique et cohésion sociale, pour une société de l'innovation et de la connaissance ».

11 Feld 2004.

12- Algérie, Libye, Maroc, Mauritanie, Tunisie / Espagne, France, Italie, Malte, Portugal.

13- Protocole A/P1/5/79 sur la libre circulation des personnes, le droit de résidence et d'établissement.

14- Modèle uniforme adopté à la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement de 2000. Ce passeport a été mis en circulation au Bénin et au Sénégal en 2003.

15- Onzième édition, juillet 2002, OACI.

La géographie humaine de l'Afrique de l'Ouest a beaucoup évolué au cours de ces dernières décennies.

La mobilité a fait naître un réseau de villes inexistant en 1960, peuplé des régions vides, drainé les franges sahéliennes les plus proches du désert vers le Sud.

Les migrations intra-régionales et

“Dans la gestion de nos frontières, beaucoup de choses peuvent nous échapper”

Colonel Mahamane Koraou, Secrétaire permanent de la Commission nationale des frontières du Niger



Quel est le rôle de la Commission dans la gestion des frontières ?

Nous sommes une commission nationale chargée de la gestion et principalement du bornage parce que les puissances colonisatrices nous ont laissé des frontières non bornées au moment des indépendances.

Le bornage est resté dans les textes sans aucune matérialisation sur le terrain.

C'est maintenant que nous nous y attelons dans le cadre bilatéral. Quand on s'entend bien, cela se fait aisément, sinon il faut passer par un arbitrage comme ce fut le cas cette année avec le Bénin.

Avez-vous réussi à borner certaines frontières ?

Cela s'est fait avec l'Algérie en 1982. Une dizaine d'années pour borner 950 Kms de la zone désertique. La longue frontière de 1500 Kms avec le Nigeria avait été matérialisée par les deux puissances colonisatrices depuis 1906. Mais les installations ont vieilli, des bornes ont disparu ou se sont dégradées. Nous nous attelons à leur réhabilitation avec le Nigeria.

Partout ailleurs avec les autres pays, nous sommes en négociation pour délimiter la ligne frontalière. Et toujours le même problème : immensité et manque de moyens matériels.

Comment organisez-vous alors la surveillance des frontières ?

La difficulté de surveillance des frontières incombe à la police des frontières et aux forces de défense et de sécurité.

La tâche principale de la Commission nationale des frontières est le bornage.

Et le Niger reste un couloir de passage par excellence...

Ce n'est pas un secret que la ville d'Agadez est la porte du désert. Agadez est le centre de regroupement pour les candidats au passage vers les pays du Nord.

C'est à Agadez qu'ils se préparent moralement, physiquement et financièrement avant l'aventure qui commence par le passage du désert.

Les passeurs y font fortune, c'est une véritable profession.

Mais tout se trame dans la clandestinité, en silence et les candidats viennent de partout, du Nigeria, du Ghana, du Togo, du Mali, de toute l'Afrique de l'Ouest mais aussi du Cameroun et des autres pays de l'Afrique centrale.

Le Niger passe pour un couloir parmi les plus importants de la migration clandestine vers les pays du Nord. Comment expliquez-vous cela ?

Trois paramètres majeurs expliquent cette situation : l'immensité du pays, son enclavement et la pauvreté.

Le Niger est un immense pays de 1 265 000 km², avec 5 650 km de frontière artificielle.

Il est enclavé ou ouvert sur 7 pays, l'Algérie au Nord, la Libye au Nord-est, la Mali au Nord-ouest, le Tchad à l'Est, le Nigeria au Sud-est, le Bénin au Sud et le Burkina Faso à l'Ouest.

Pour rien arranger, la situation économique n'est pas rose. Immensité, enclavement, frontières artificielles, pauvreté, ça fait beaucoup comme handicaps.

C'est vous dire que dans la gestion de nos frontières, beaucoup de choses peuvent nous échapper notamment dans le contrôle des migrations clandestines, le sujet d'actualité.

Et quelles sont les voies de passages ?

Il y a deux principales voies : la libyenne et l'algérienne.

La libyenne passe par Dirkou qui est une garnison militaire avec des postes avancés depuis le temps colonial mais qui est devenu par la force des choses, un village.

La voie algérienne passe par Arlit et Assamala.

Tous ces passages sont des zones d'insécurité et c'est pour cela que les passeurs les choisissent. ●

Interview réalisée par M. Bolouvi



“La migration n'est pas une activité délictuelle et pénalisée au Niger”

Souley Dioffo, Commissaire de Police, Directeur de la Surveillance du Territoire (Niger)



Face aux présumés handicaps de l'immensité du territoire, caractère artificiel des frontières et limite des ressources, peut-on parler de surveillance des frontières ?

Suivant nos attributions, la surveillance du territoire s'impose à nous et nous ne pouvons croiser les bras sous prétextes que

nous manquons de moyens. D'autre part, notre mission de surveillance du territoire ne concerne pas uniquement les migrations mais la criminalité frontalière et la sécurité intérieure d'une manière générale.

Certes, il ne nous est pas possible de tout surveiller mais nous faisons ce qu'il faut.

Migration Ouest africaine

DAOUDA CISSÉ, « MAI NAMA » À KADIOLO (MALI)

De Filingué au Nord-est du Niger à Kadiolo au Sud du Mali, le savoir faire nigérien en grillade s'exporte, mais aussi les cicatrices du mal vivre qui vous ôte l'envie du retour au pays natal.

Ne lui demandez plus sa date d'entrée au Mali. Daouda Cissé, «mai nama», (boucher en hausa) de profession, non pas débiteur de viande fraîche mais plutôt de la catégorie de ceux qui savent non seulement la débiter, mais aussi la tourner et retourner sur les braises en l'assaisonnant pour le plaisir des palais, se souvient d'être parti un beau matin de sa ville natale de Filingué pour l'aventure.

Il y a de cela 18 ans et il en avait 38. Son aventure a pris la forme d'une naturalisation dès sa première année et le néo-malien voue toujours un culte à la chance : «en quittant le Niger, je

Existe-t-il réellement à Agadez une organisation de la migration clandestine qui confirme sa réputation de porte du désert ?

Agadez est effectivement la ville charnière entre le Maghreb et le Sud Sahara et nous y avons identifié beaucoup de réseaux de passeurs. Des réseaux très bien organisés et pas seulement constitués de Nigériens mais aussi de ressortissants du Nigeria et d'autres pays et évidemment de Libyens et d'Algériens.

Pourquoi les ayant identifiés, les laissez-vous agir ?

La migration n'est pas une activité délictuelle et pénalisée au Niger. D'autre part, dans le cadre de la Cedeao, nous sommes liés par des accords de libre circulation des personnes et des biens.

Aucune loi ne réprime donc cette activité au Niger mais, maintenant que la migration devient un phénomène, des lois sont en projet pour sa régulation.

Que pouvez-vous dire sur les circuits de passage ?

Le désert est parsemé de couloirs de passage et de pistes, mais deux axes sont principalement utilisés par les migrants. En effet la traversée du désert se définit en fonction des points d'eau.

La première voie est celle qui va d'Agadez à Assamaka et Tamanrasset pour entrer en Algérie.

La seconde va d'Agadez à Dirkou et Sebhat ou Ghat pour rejoindre la Libye.

Entretenez-vous des relations de coopération dans la surveillance des frontières avec vos homologues des pays voisins ?

La coopération est active à ce niveau car il n'y a pas que le phénomène de migration qui soit dévolu aux services de police. Il y a le souci de sécurité aux frontières et d'autres domaines comme les vols de bétail, le grand banditisme.

Avec le Nigeria et le Mali par exemple, nous avons mis en place un système de patrouilles mixtes le long de nos frontières.

Sur fonds européens, le Niger et la Libye travaillent à la mise en place un projet de lutte contre les migrations clandestines. ●

Interview réalisée
par M. Bolouvi

ne connaissais que la profession de «mai nama», un métier qui comme beaucoup d'autre dépend de la chance».

Il choisit le Mali quand le Nigeria et le Ghana et généralement les pays côtiers voisins sont la destination prisée de la plupart des exodants de sa région.

Il n'a simplement pas peur : *«quand un homme a la quête de l'argent en tête, il doit avoir de la volonté et de la détermination. Il doit être prêt à tout supporter, à affronter toutes les difficultés».*

Restriction, il y rejoignait un frère parti *«depuis 21 ans»*, jamais revenu au pays, *«mai nama à ses débuts et depuis vendeurs de motos».*



Daouda Cissé, dont le débit de viande grillée fait depuis 2 ans le bonheur des gourmets à Kadiolo, a commencé sa renaissance malienne par la ville de Niono, dans la 4ème région administrative du Mali, région de Ségou où il débarque en compagnie de Idi Souley, *«un ami mai nama, originaire de Belleyara».* Il se fixe 16 ans à Niono, sa ville d'accueil et davantage.

Parti de Filingué, dans le Nord-est du Niger, en laissant une femme, il convole en nouvelles noces *«3 mois seulement après mon arrivée, avec une autre Nigérienne dont les parents Nigériens étaient installés au Mali depuis 56 ans maintenant».* Il réalise en même temps une belle insertion professionnelle puisque dit-il *«mon beau-père est également mai nama».* Niono ne compte pas d'autres ressortissants de Filingué mais il n'est pas dépaysé, *« il y a beaucoup de gens de Maradi et Zinder».*

Sa nouvelle épouse, née au Niger et nigérienne comme lui et a obtenu la nationalité malienne dès sa première année au Mali, lui donne deux enfants, 2 filles. Il en est heureux mais cette fécondité ne suit pas du côté des affaires.

Daouda Cissé n'envisage pourtant pas le voyage retour à Filingué : *«je suis Nigérien mais il n'y a rien à faire au pays, on ne peut pas y rester. Pouvez-vous me dire ce qu'il y a comme travail ?»* Il opte plutôt pour la découverte d'autres marchés maliens, *«surtout pendant la saison des pluies où les affaires stagnent à Niono».*

Il explore ainsi les villes de Bamako, Sikasso et jusqu'à Zégoua à l'extrême Sud du Mali, à la frontière ivoirienne et burkinabé. Il découvre alors Kadiolo dans la région de Sikasso, ville frontalière avec le Burkina Faso et la Côte d'Ivoire. Il y déménage.

Depuis 2 ans il est le seul Nigérien vivant dans cette localité, chef lieu d'une préfecture de 6 640 Km² pour 136.000 habitants dont les principales activités économiques sont l'agriculture, l'élevage, la cueillette du karité et du néré.

Daouda Cissé choisit donc de s'installer à Kadiolo et y attire deux compatriotes, bouchers comme lui. Son ami Idi, qu'il avait retrouvé à Zégoua lors de son périple, est rentré au pays depuis un an. Ils lui tiennent compagnie car son retour à Filingué n'est pas au programme. Il dit avoir non pas le mal du pays mais *«quelques fois envie de voir les parents».* Pas de nostalgie particulière. La boule (pâte de mil) ? *«Ma femme m'en prépare».*

Son unique lien avec le pays semble d'être devenu le point focal des Nigériens passant dans cette zone frontalière.

Kadiolo abritant un important centre hospitalier, Daouda Cissé ne manque pas «d'étrangers» et est presque l'aubergiste de ses compatriotes : *«Les Nigériens qui viennent surtout de la Côte d'Ivoire pour se soigner ici au centre de santé descendent chez moi. Ils viennent pour la plupart de Korhogo, Tendrela, Bouaké (Côte d'Ivoire) et de Massiogo, site malien d'orpillage. Boucher, vendeur de tissus, orpailleur, tous viennent ici parce que les soins sont moins chers. J'ai finalement loué une deuxième maison pour faire face à leur besoin d'hébergement».*

Après 18 ans d'exode, il s'est forgé une raison : *«J'aime ma terre natale, mais elle ne m'offre rien, je ne peux pas y vivre».* ●

M.B.



Ce panneau fait illusion au centre de l'autogare d'Agadez

GRANDS ET PETITS VOYAGES



Le sujet préoccupe en Europe et agace en Afrique. Il n'est pourtant pas nouveau. Il est seulement devenu un phénomène dérangeant, avec son pic estival tragique, depuis que les mailles des filets se sont, de manière draconienne, rétrécies sur les côtes italiennes, espagnoles et maltaises, et qu'on a commencé à crier « à l'envahisseur ! ». Du coup, le dossier de l'émigration clandestine n'a pas le même traitement, selon que l'on l'aborde d'un côté ou de l'autre.

Les autorités administratives du côté subsaharien et spécifiquement des villes de transit, telles Agadez au Niger et Gao au Mali, n'en font pas une préoccupation majeure. A peine sont-elles contrariées par la gestion des refoulés qu'elles livrent à la débrouille. Au mieux, on attend encore de l'Occident, les moyens pour confiner les migrants chez eux. « Voyager est un droit humain » entend-on ici et là. Le positif dans le traitement de ce dossier est que des voix s'élèvent enfin pour dénoncer le miroir aux alouettes et les conditions de sa conquête.

A Gao comme à Agadez, les autorités s'étonnent de la proportion prise par les polémiques autour de l'émigration clandestine. De tout temps, leurs villes ont hébergé des migrants en transit vers la Libye ou l'Algérie, escales vers les côtes européennes.

Au Mali, soutient Abdoulaye M. Diarra, directeur de cabinet du Gouvernorat de la région de Gao, « la notion d'étranger

n'existe pas. Le Malien est un grand voyageur et voyager n'est pas un délit». Il réproche toutefois « les conditions dans lesquelles cela se passe ».

A Gao comme à Agadez, les autorités avouent leur impuissance face au développement du phénomène dû essentiellement à « la pauvreté ». Le phénomène est si vieux qu'il a eu le temps de « se structurer à tous les niveaux, avec la reconversion des Touaregs

en passeurs » du fleuve jusqu'en Europe, pour ceux qui passent par Gao ; de l'Aïr jusqu'en Europe pour ceux qui transitent par Agadez.

Le phénomène révèle un faisceau de problèmes : la difficulté des pays à surveiller leurs frontières ; la détresse et l'énergie de la jeunesse africaine ; les conditions insupportables dans lesquelles les émigrés clandestins effectuent le « grand voyage »

et, le développement d'une économie criminelle autour de filières clandestines et mafieuses. Sur la question de la difficulté des pays africains à surveiller leurs frontières, et notamment le Mali, le Niger et la Mauritanie, les plus concernés parce que leur territoire sert d'escale de transit ; le constat est simple : *«Comment des pays aussi vastes que les nôtres peuvent-ils surveiller l'ensemble de leur territoire alors que l'Europe n'y parvient pas avec des moyens policiers autrement plus importants ?»*

Vaste programme également que la solution à apporter aux inquiétudes et incertitudes du quotidien et du lendemain qui persuadent la jeunesse africaine que son avenir est ailleurs et notamment dans les pays du Nord.

Qui a pu rencontrer les candidats à l'émigration vers l'Europe sera marqué par leur regard vide, mort.

Un regard qui porte une détresse qui n'a d'égale que la détermination à fuir la pauvreté, à mourir s'il le faut dans la quête d'un mieux être. Ils se sentent comme investis d'une mission hautement noble et vitale. Mission, sinon du bonheur, au moins d'un mieux-être que ce qu'ils laissent derrière eux. Un mieux qui les attend en Europe.

L'Europe cossue qui les nargue dans les films, les blesse dans l'aisance souvent insultante des Européens vivant parmi eux, les toise dans l'air supérieur et affranchi des émigrés en « vacances ». Cette Europe du beau est la négation de leur Afrique du

vilain, l'absolution de leur désespoir alors que le continent africain est un vase de ressources contenues et inexploitées.

Pour cette jeunesse, l'Europe ou l'Amérique du Nord proposent bel et bien des emplois. Certes, ils sont la plupart du temps sous-payés, non déclarés, précaires. Ils représentent néanmoins une source de revenus.

La jeunesse ouest africaine est par ailleurs galvanisée par des informations du genre *«l'économie ouest africaine dépend dans une large mesure de la manne que représente la diaspora»*. *«Plus de 200 milliards de F CFA (300 millions d'euros) sont rapatriés chaque année au Mali et, officiellement, 309 milliards au Sénégal, par l'intermédiaire des banques»*.

Les villas érigées par les émigrés, les taxis qu'ils mettent en circulation, le look suffisant qu'ils affichent à chacun de leur passage au bercail apportent la dernière touche de concrétisation de cet ailleurs mirobolant.

L'Omerta des migrants

L'avion étant un luxe auquel ils ne peuvent prétendre, et la voie aérienne étant celle du visa, les jeunes ont opté pour la route, le désert et la mer : atteindre les pays du Maghreb qui ne sont séparés des côtes européennes que par un bras de mer.

Ils ont aussi misé sur la patience et, sans le savoir, posé les fondations d'un énorme négoce dont ils sont les pigeons.

«Depuis les années 90 donc», indique Raliou Hamed Assaleh, directeur de la radio Sahara FM et correspondant de Rfi à Agadez, *«Agadez a connu un assaut ininterrompu de migrants allant vers la Libye pour y travailler, gagner un peu d'argent et continuer ou non. La plupart arrivent à sec à l'étape d'Agadez et doivent y rester, prêts à tout faire pour avoir de l'argent et continuer. Cette escale peu durer un an ou plus et certains sont même réduits à mendier pour manger»*.

D'autres arrivent avec de quoi payer la traversée du désert vers l'étape suivante mais se font flouer et clouer par des escrocs en bon nombre dans le milieu des réseaux de l'émigration clandestine vers l'Europe. C'est le cas d'un jeune Ivoirien de 17 ans, en détresse à Agadez. Parti de chez lui *«à l'insu de ses parents»*, il envisageait de passer par Gao mais, à l'étape de Bamako, il rencontre *«quelqu'un d'Agadez qui m'a dit que la voie d'Agadez était la meilleure et qu'il était près à me guider»*.

Ce dernier le guide effectivement jusqu'à Agadez et... *«Il a pris mon argent pour arranger mon passage et il a disparu. J'ai été escroqué de tout mon argent et je ne*



Les tristes refoulés du sol libyen ou comment les politiques du Nord influent sur la circulation au Sud

(Source : Air Info n°41 du 1er au 15 juin 2006)

La Libye arrête les clandestins, leur offre un hébergement en prison et organise leur retour dans le désert nigérien d'où ils sont venus. Cette opération est menée avec peu de concertation avec la partie nigérienne pour l'accueil des refoulés.

Un Togolais fraîchement expulsé de Libye après un séjour en geôle et sauvé dans le Ténééré par une patrouille nigérienne est encore sous le choc : *«La Libye était une terre d'accueil où tous les hommes, de toutes nationalités et surtout musulmans pouvaient aller et venir à leur guise. Hélas ! La dignité humaine s'abandonne. Je n'oublierai jamais ce passage dans les geôles libyennes»*.

«Plus d'un millier d'Africains sont regroupés à Gatrone à 150 Km du poste frontière de Toumo en attente d'être conduits au Niger. Ils seront répartis en groupe de 30 à 35 personnes et entassés dans des Toyota 4x4 Pick-up, conduits par des chauffeurs toubous aux environs de Dirkou (ville garnison du Niger situé à près de 400 Km de Toumo)».

Le salaire de ces chauffeurs : 500.000 F CFA payés en deux tranches, 200.000 F à l'aller véhicule plein et 300.000 F au retour véhicule vide.

Le 21 mai dernier une patrouille nigérienne interceptait ainsi un véhicule transportant 25 Nigériens à environ 50 Km de Dirkou. Le 30 mai, c'est le corps d'un jeune Nigérien qui était découvert toujours aux alentours de Dirkou, *«mort de soif, abandonné par les chauffeurs»*. Quatre (4) Toyota Pick-up étaient immobilisées à Dirkou début juin, attendant une suite judiciaire. En réplique, le Niger organisait un voyage de retour : le 31 mai, une escorte militaire partait de Dirkou avec 121 expulsés de Libye (57 Ghanéens et 64 Nigériens) pour les remettre aux autorités libyennes en poste à Toumo.●

connais personne ici. Si j'ai les moyens, je rentre chez moi.

Un candidat se décourage rarement, explique Raliou H. Assaleh : *«il existe toujours des rabatteurs, souvent leur propre concitoyen ancien migrant reconverti en prestataire de services, notamment pour l'hébergement et les tractations avec les passeurs».*

Sitôt rendu dans la ville de transit, en l'occurrence Agadez et Gao, les migrants sont *«pris en chasse»* par les rabatteurs.

L'activité est connue de tous, mais personne n'ose en parler. A Gao on signale juste l'existence de camps de regroupement, simples demeures où le rabatteur *«loge»* ses voyageurs et connus sous le nom de *«ghetto»*.

A Gao les patrons de ghettos sont *«des agences de voyage sans bureaux»* en liaison

clandestins dans le désert nigérien avec parfois une violence dénoncée par les locaux. Sans concertation avec le voisin nigérien pour créer des commodités d'accueil, les Libyens y renvoient les migrants, toutes nationalités confondues. (Lire encadré : *Les tristes refoulés du sol libyen...*)

Les passeurs privilégient donc l'axe Agadez-Djanet en Algérie, soit 4 à 5 jours de voyage en pick-up.

Dans cette région montagneuse et sous la conduite des guides, commence un jeu de cache-cache avec les patrouilles algériennes pour joindre à pieds et de nuit la Libye après 2 voire 3 jours de marche. Un véritable jeu de pistes.

Tout comme la profession de rabatteur a ouvert un débouché pour des candidats

malheureux à l'émigration, majoritairement des Nigériens, Ghanéens et Sénégalais ; celui de passeur a offert une porte de réinsertion socioprofessionnelle pour des ex-rebelles, côté malien comme nigérien.

«L'embarquement des clandestins se passent au-delà des postes de contrôle de police et de préférence la nuit».

Ce n'est donc pas aux portes de l'Europe que commence la clandestinité, les réseaux entrent en activité dès l'arrivée des migrants dans les villes de transit, et se relaient tout le long du parcours jusqu'aux côtes européennes : de Gao à Tessalit ou Tin Zaouatène dans le massif de l'Adrar des Iforas puis Oujda à la frontière algéro-marocaine ; d'Agadez à Dirkou puis Ghatrone en Libye ou d'Agadez à Djanet région montagneuse en Algérie puis Ghat en Libye ●



avec les passeurs *«arabes et touaregs, anciens rebelles maîtrisant le désert»*, précise-t-on.

Certains ont pignon sur rue et, dans cette catégorie, on cite *«Elhadj ghetto, Mama Fadé Ghetto, Elhadj Abdoulaye ghetto, Mohammed ghetto, Karim ghetto, le ghetto des Sénégalais...».*

Cependant, indique-t-on à Gao, *«ces derniers temps, la cadence des arrivées a baissé et certains ghettos ont fermé. Auparavant, on enregistrait chaque jour 5 à 10 départs et les rues de Gao étaient envahies, des gens dormaient dehors...».*

Les ghettos encore en activité comptent plus de *«refoulés»* que de nouveaux candidats et, signe indicatif, *«les véhicules font des aller-retour en vain, refoulés aux portes de l'Algérie».*

Mauvaise fortune également du côté d'Agadez où dit-on, *«la voie de Dirkou est de moins en moins fréquentée».*

Les Libyens ont renforcé leur garde et organisé le renvoi systématique des

CES CHIFFRES QUI PARLENT

(Source : Jeune Afrique n°2381 du 27 août au 2 septembre)

France : 4,9 millions d'immigrés

La population d'origine étrangère établie en France a augmenté de 18% entre 1990 et 2004 à un rythme similaire à la croissance de la population. Selon une étude publiée par l'Insee (Institut national de la statistique et des études économiques), le nombre des immigrés est passé entre ces deux dates, de 4,2 millions à 4,9 millions (8,1% de la population française). Quelque 40% d'entre eux, soit environ 2 millions de personnes, ont acquis la nationalité française par naturalisation ou à la suite d'un mariage. La moitié est de sexe féminin. La région parisienne concentre à elle seule 40% du total.

Malgré une arrivée croissante d'habitants de pays de l'Est non membres de l'UE (+37% par rapport à 1999), la part des Européens est en forte baisse. 40% en 2004, contre 57% en 1975 – les Portugais arrivant en tête (565 000) devant les Italiens (342 000) et les Espagnols (280 000). Le nombre des Asiatiques, en revanche, est en forte hausse – les Chinois sont désormais presque 100 000 -, **de même que celui des Africains. Toujours en 2004, on recensait 570 000 personnes nées au sud du Sahara (dont 70% venant d'un ancien territoire colonial français).** Mais c'est le Maghreb qui reste la communauté principale, avec 1,5 millions d'immigrés, dont 677 000 venus d'Algérie, 619 000 du Maroc et 220 000 de Tunisie.

Depuis un quart de siècle, le niveau de formation des migrants a fortement progressé. Près de 24% d'entre eux sont diplômés du supérieur, soit à peine moins que le reste de la population française (30%) contre seulement 6% en 1982 ●

**LES PRINCIPAUX POINTS
DE L'ACCORD FRANCE/SÉNÉGAL SUR L'IMMIGRATION**

(Source : AFP)

Voici les principaux points de l'accord, qualifié d'"historique" et signé le samedi 21 septembre 2006 à Dakar, sur "la gestion concertée des flux migratoires" entre la France et le Sénégal :

• **Visa de circulation** : "La France et le Sénégal poursuivront leurs efforts tendant à faciliter la délivrance de visas de circulation aux ressortissants de l'autre partie, notamment hommes d'affaires, intellectuels, universitaires, scientifiques, commerçants, avocats, sportifs de haut niveau, artistes, qui participent activement aux relations économiques, commerciales, professionnelles, scientifiques, universitaires, culturelles et sportives entre les deux pays.

Ces personnes qui doivent pouvoir circuler sans formalités entre le Sénégal et la France ont vocation à se voir délivrer un visa uniforme permettant des séjours ne pouvant excéder trois mois par semestre et valable de un à cinq ans en fonction de la qualité du dossier présenté, de la durée des activités prévues en France et de celle de la validité du passeport".

• **Surveillance des frontières** : "Sur le plan opérationnel, les forces françaises (basées au Sénégal) pourront contribuer, dans la mesure de leurs moyens, dans la limite des compétences définies en la matière par les accords conclus entre les deux pays, et en fonction de leurs impératifs opérationnels, au recueil d'informations susceptibles de contribuer à la surveillance des côtes sénégalaises.

Ces actions (...) seront réalisées au cas par cas et selon des modalités à définir en étroite concertation".

• **Retour des clandestins** : "La France et le Sénégal s'engagent à accepter et à organiser conjointement, dans le respect de la dignité et des droits fondamentaux des personnes (...) le retour sur leur territoire de leurs ressortissants se trouvant en situation irrégulière sur le territoire de l'autre partie.

La France proposera au Sénégal, avant le 30 septembre 2006, un projet d'accord d'application des dispositions".

• **Développement** : "La France et le Sénégal examineront les meilleurs moyens de mobiliser les compétences et les ressources des migrants sénégalais en France en vue de contribuer au développement du Sénégal en tenant compte de leur situation personnelle (...) en soutenant leurs initiatives tendant à créer ou à accompagner la création d'activités productives au Sénégal, en particulier en accompagnant la mobilisation de leur épargne à des fins d'investissement au Sénégal.

Le Sénégal et la France s'engagent à mettre en oeuvre des stratégies concertées destinées à permettre la réinsertion au Sénégal des médecins et des autres professionnels de santé sénégalais travaillant en France et volontaires pour un tel retour.

La France mobilisera les moyens de sa coopération pour permettre à ces médecins et autres professionnels de bénéficier au Sénégal de conditions d'exercice de leur métier, dans le secteur public et hospitalier ou dans le secteur privé, aussi favorables que possible".

• **Emploi** : "Le Sénégal et la France conviennent sur une base de réciprocité de procéder à des échanges réguliers d'informations sur les métiers qui, dans chacun des deux pays, connaissent des difficultés durables de recrutement et pourraient donner lieu, sans effet d'éviction au détriment des demandeurs d'emploi locaux, à un recrutement à l'étranger".

• **Création d'un observatoire général des flux migratoires** : "Les objectifs, la composition, les règles de fonctionnement et les moyens de l'Observatoire sont fixés d'un commun accord".

AGADEZ, VILLE SAHARIENNE DU NIGER, AU SUD DU MASSIF DE L'AÏR



L'oasis d'Agadez s'étend au pied des premiers contreforts méridionaux de l'Aïr. Peuplée de Touareg et de leurs anciens captifs noirs, elle demeure une étape caravanière importante, notamment pour le sel, et abrite un gros marché où s'échangent les dattes, le bétail et les produits de l'artisanat (bijoux, selles de chameaux, etc.).

La région d'Agadez, où le travail du cuivre est attesté dès le début du deuxième millénaire avant notre ère, est peuplée par les Touareg vers

le XI^e siècle apr. J.-C. Ceux-ci y établissent un sultanat au XV^e siècle et contrôlent le trafic caravanier, entre Kairouan, Tripoli et le Caire au nord, et les grandes cités des empires soudanais : Gao, les cités-États haoussa et l'empire de Kanem-Bornou.

La position géographique de l'oasis suscite les convoitises des puissants voisins. En 1515, après quinze ans de campagnes contre les Touareg, Agadez tombe aux mains d'Askia Mohammed, souverain du Songhaï. La mosquée de style soudanien, érigée cette même année et considérablement modifiée depuis, domine toujours les vieilles maisons en banco.

Après un déclin relatif, à la fin du XVIII^e siècle, dû à une émigration massive provoquée par la famine, Agadez bénéficie d'un nouvel accroissement des échanges permis par l'établissement de l'empire de Sokoto au sud.

Cette prospérité se prolonge jusqu'à la fin du XIX^e siècle et l'arrivée des Européens. Jusqu'à la Première Guerre mondiale, les Touareg résistent à la progression des Français, qui ne s'emparent d'Agadez qu'en 1916.

(source : Encarta 2005)



GAO, VILLE DE L'EST DU MALI, CAPITALE HISTORIQUE DE L'EMPIRE SONGHAÏ

Le tombeau des Askia, édifice pyramidal hérissé de pieux, ainsi que la mosquée du XVI^e siècle témoignent du passé prestigieux de la ville.

Terminus de la ligne fluviale sur le Niger et de la route transsaharienne du Tanezrouft, Gao, également dotée d'un aéroport, demeure aujourd'hui un carrefour commercial.

L'économie locale est centrée sur l'exportation du bétail et des produits de l'élevage (peaux, laine).

Située à la lisière méridionale du Sahara, sur la rive gauche du Niger, Gao, autrefois appelée Kawkaw, est l'une des plus anciennes cités « caravanières » de l'Afrique occidentale. Fondée vers le VII^e siècle par des pêcheurs Sorko, Gao est l'un des centres du commerce transsaharien où s'échangent les marchandises venues d'Afrique du Nord (Maroc, région tripolitaine) et des pays soudanais tels l'or, le sel, le cuivre et les esclaves. Elle devient la capitale du royaume songhaï au XI^e siècle, puis passe sous la domination de l'empire du Mali au XIV^e siècle. Vers 1337, deux princes retenus en otage par Kankan Moussa parviennent à fuir et émancipent Gao. La ville redevient la capitale d'un puissant Empire songhaï, constitué sous le règne de Sonni Ali Ber (1464-1493). Sous la dynastie des Askia, qui lui succède, l'Empire songhaï suscite la convoitise du Maroc dont les sultans veulent s'emparer des mines de sel du Sahara. En 1591, l'armée songhaï est battue à Tondibi près de Gao par les Marocains et conquise l'année suivante. Passée sous la dépendance des Touareg vers 1750, la cité ne cesse de décliner durant la colonisation française. ●

(source : Encarta 2005)



Les paradis artificiels de Gao et Agadez

Quelles peuvent être les limites de la légalité dans un milieu où la clandestinité est une prescription clinique plutôt qu'un délit ? Agadez et Gao, cités de transit des migrants, ont développé des secteurs socio professionnels qui, bien que relevant de l'informel, n'en rythment pas moins leur quotidien.

A côté du juteux job de «rabatteur», «maître de ghetto» ou de «passeur», la prostitution est en bonne place dans les métiers de transit et de loin la plus visible, parce que critiquée mais prospère.

Pratiquée dans les temps par une catégorie de femmes, veuves ou divorcées, mais surtout les «étrangères», la prostitution a connu des mutations à Agadez et Gao, recrutant largement dans toutes les classes sociales et d'âge, y compris des filles à peine pubère.

Agadez et Gao, le jour, sont juste des cités de la débrouille, comme toutes villes secondaires dans les pays de l'Afrique de l'Ouest. Plus que les autres cependant, la nuit, Agadez et Gao déploient leurs attraits de paradis artificiel. Le tourisme en ses heures de noblesse, dit-on, avait pétri la pâte. Les migrants, murmure-t-on, ont apporté le levain.

Depuis le début des années 90 en effet, des vagues ininterrompues de migrants ont réinstallé Agadez et Gao dans leur situation, à plus d'un niveau stratégique, de carrefours transsahariens.

Essentiellement parce que les consulats français ont entrepris de passer les demandes de visas au microscope, les pistes du désert, conduisant aux pays du Maghreb riverains de l'Europe, connaissent une plus intense sollicitation.

De l'autre, parce que les migrants n'ont pas toujours réuni les fonds nécessaires ou ont perdu une partie de leur pécule chemin faisant, Agadez et Gao vont devenir une étape tactique.

Enfin, les failles au Niger comme au Mali,



de la gestion des rebellions armées par la réinsertion socio-professionnelle des ex-combattants, va dégager un débouché pour la profession de «passeur».

L'apparition des professions adjuvantes de «rabatteur» et de «maître de ghetto» (ceux qui rassemblent et ceux qui hébergent les migrants), n'était qu'une formalité.

Autant d'ingrédients qui donnent à Agadez et Gao la réputation d'antichambres des candidats à l'émigration clandestine vers l'Europe. Elles sont respectivement les dernières villes du Niger vers la Libye et l'Algérie ; du Mali vers l'Algérie à travers le Sahara.

L'importance des flux de migrants a créé une spécialisation de certains quartiers de ces villes dans les prestations de services pour migrants en transit : gargotes, maisons dotoirs, commerces d'accessoires, (couvertures, sacs de voyage, bidons, lampes torches, etc.) ou autres petits métiers (coiffeur, cordonnier, tailleur, etc).

La prostitution évidemment y a fait son lit, les filles travaillant moitié pour elles, moitié pour leur «copain» souteneur.

Parce que le milieu vit constamment dans la crainte de la police et aussi parce que la loi du silence y est d'or, le respect de l'anonymat seul conduit à la confiance.

Maggy, originaire d'un village du sud Nigeria confie ainsi qu'elle est à Agadez depuis 7 mois, dans l'attente de réunir assez d'argent pour tenter d'entrer en Europe via la Libye, avec son copain, lui-même installé coiffeur depuis leur arrivée. «*Mon histoire est celle d'une fille qui croyait que tout était beau dans la vie mais qui allait vite*



déchanter. J'ai été mariée de force à l'âge de 13 ans à un cousin plus âgé que moi.

Cet homme que je n'ai jamais aimé m'a régulièrement violée et, c'est malgré moi que je lui ai donné deux enfants.

Il me battait toutes les nuits. Mes parents se taisaient devant mon martyre qui a duré cinq longues années.

A la mort de mon père, j'ai décidé d'agir et



je me suis enfuie avec mon ami d'enfance. Maintenant, je l'aide à réunir la somme qu'il nous faut pour continuer vers l'Europe».

Sa compatriote Vicky, âgée d'à peine 18 ans, a vécu à peu près le même calvaire : «Je me destinais à un jeune homme qui n'avait hélas, aucun revenu régulier.

Mon oncle paternel et tuteur depuis le décès de mes parents, me donna en mariage à un voisin polygame. M'étant farouchement opposée à cette union, je fus rejetée. Désespérée, j'ai cherché refuge chez mon ami qui m'a entraînée dans la drogue.

J'ai cru faire le bon choix en suivant une copine décidée à tenter sa chance en Europe et nous voilà bloquées ici à Agadez».

Le refrain est le même partout : un début de

galère, le mirage de l'Europe, la débrouille à l'étape décisive de Gao ou Agadez.

Les Nigériennes et les Ghanéennes constituent le gros des professionnelles du sexe dans ces villes de transit mais, on compte également un bon nombre de Camerounaises et Congolaises.

Elles transforment le carré où elles logent en bordel mais vont aussi racoler dans les points chauds, bar dancings et night-clubs dont elles assurent l'ambiance et les ventes.

Les bars et night clubs sont le terrain privilégié des Camerounaises et Congolaises, plus à l'aise en français que les Nigériennes et Ghanéennes confinées au langage des gestes et vissées sur des tabourets dans la pénombre de ruelles sombres, des bureaux où «*officiant des femmes qui veillent la nuit et dorment le jour*».

Un tour dans un bar-dancing, une tournée pour délier les langues et la promesse du gain d'une nuit si elles causent, Apolline et Rachel ne souhaitent pas répondre. Mais, quelques verres et un demi paquet de cigarettes plus tard, les langues se délient. Elles sont toutes deux Camerounaises.

Apolline était étudiante en comptabilité à Douala. Son père a perdu son boulot et ne pouvait plus payer ses études. Sa mère est sans ressource. Apolline a une sœur qui vit en Italie. Cette dernière lui a envoyé de l'argent pour qu'elle puisse la rejoindre.

Un homme de son quartier lui promet de la conduire jusqu'à

destination.

Arrivés à Agadez, un Nigérien les dépouille et disparaît. Voilà pourquoi, «*je sors pour gagner un peu d'argent et épargner pour les frais de transport jusqu'en Libye. Je n'ai jamais pensé devoir un jour me prostituer*». Elle cache difficilement des larmes que la voix avait pu maîtriser.

Rachel se présente comme «*une aventurière née*». Un jour, son copain qui a toujours partagé son projet de voir l'Europe, lui propose de partir en Espagne via le Nigeria, le Niger (Zinder, Agadez, Arlit), l'Algérie et le Maroc. Tout se passe bien jusqu'à l'étape d'Agadez.

Son ami la délaisse «*pour une fille de son village qu'il a retrouvée ici. Je n'ai plus rien sur moi et suis obligée de me prostituer pour*

survivre et gagner de quoi retourner chez moi. Je n'en peux plus de cette vie» avoue Rachel.

A Agadez comme à Gao, la prostitution est dans les mœurs comme le ver dans le fruit. Elle est largement pratiquée et on la réprouve mais, comme dit un gérant de bar à Gao, «*ceux qui critiquent le jour sont clients la nuit*».

Alors, on tente de comprendre, comme le directeur du service régional du Développement social d'Agadez : «*La prostitution absorbe des centaines de nos sœurs. C'est l'un des métiers les plus faciles à exercer, qui ne demande qu'un minimum d'indécence morale. Mais ce qui blesse, ce sont ces fillettes qui plongent têtes baissées dans cette sale profession*».

Pour Malam Kadri, habitant au quartier Amarewat d'Agadez : «*Il y a une démission des parents parfois complices et qui vivent des rentes de cette prostitution juvénile. Ces filles prennent en charge les dépenses de leur famille*».

La conséquence à Agadez est le taux de plus en plus croissant de grossesses «*accidentelles*» et de nouveaux-nés dont on ne veut pas. Les histoires sordides se multiplient dans la ville.

Le service de maternité du Centre hospitalier régional d'Agadez voit de plus en plus de filles-mères.

Amina Ibrahim Djimrao, technicienne supérieure en obstétrique explique que «*leur accouchement donne des frayeurs aux sages femmes parce qu'il y a risque de fistule. Elles sont sujettes à un travail long et difficile avec souffrance fœtale. Sur le plan psychologique, il y a la non acceptation de la mineure de son futur rôle de maman*».

La prostitution a mauvaise presse dans ces villes de transit des migrants mais elle n'est que la partie immergée d'un univers de débrouille, d'une économie de survie●

Michel Bolouvi

ITA, L'IRRÉDUCTIBLE ET SHAKA OLUMESE DIT « TOLA »

Tola et Ita, deux jeunes originaires de Benin city au Nigeria. Ils ont tous deux quitté les leurs pour l'aventure européenne via Gao au Mali qui les a finalement adoptés. Passés ces deux points, tout les oppose.

Autant Tola fait à présent de ce projet une utopie, autant Ita en fait une fin existentielle. Affaire de destin, comme on dit par ici ? Tola s'est construit une vie à Gao, Ita s'y cherche encore, en rêvant de l'Europe.

La quête de l'Europe ne lui a pas souri mais, ce n'est pour lui qu'une question de temps. Son seul gain, après 6 ans d'errance dans des pays francophones, est de parler assez bien le français.

La trentaine, mais paraissant déjà bien plus, ses mésaventures débutent en 2000. Pour Ita, l'entêté c'est l'Europe ou rien. La première tentative l'a rongé au moral et au physique.

Ceux qui le fréquentent à Gao le classe parmi les dérangés mentaux. Mais quel fou se reconnaît tel ? La seule certitude après un entretien avec Ita est que, s'il est fou, il l'est de l'Europe. Il se dit originaire de Benin city, Edo state au Nigeria. Il réunit de quoi se payer

le voyage jusqu'à Conakry où son «grand frère» tient une boutique de pièces détachées de moto et véhicules.

Après un séjour de quelques mois chez ce dernier solidaire de sa vocation européenne, il obtient les ressources pour entreprendre son expédition.

En 2001, il se croit prêt et embarque pour Gao au Mali d'où, sans escale parce que riche de «600 euros», il saute dans un autre véhicule pour la grande aventure, la traversée du désert pour l'Algérie.

Il parvient à Tanger au Maroc et, «est déporté par mer pour Oujda en zone frontalière avec l'Algérie».

Ita traverse alors des moments particulièrement difficiles. «J'ai passé 2 à 3 ans à Ouchda, sans le moindre job. Les noirs y trouvent difficilement du travail et surtout ceux dans mon cas, les sans papiers». Il va

y perdre sa fierté, réduit à mendier, pour manger. Il retourne en 2004 à Gao, qu'il n'avait fait que traverser 3 ans plus tôt, et retrouve un peu de «confort» au sein de la communauté nigériane. Toujours désireux de rejoindre l'Europe, il doit se renflouer pour une nouvelle tentative.

Il accumule les petits boulots, et se fixe comme manœuvre en maçonnerie. Le travail manque. Au fil du temps, s'en sont allés les fils de ses habits et les fibres de ses chaussures. Malgré cette situation, son envie de l'Europe reste entière.

Ita continue de téléphoner régulièrement à son frère en Guinée qui de temps en temps lui envoie de l'argent.

Mi-septembre dernier, son frère lui a promis de l'argent pour le voyage de retour en Guinée.

Pas de volonté de retour définitif toutefois : «je vais rentrer pour me préparer et repartir».

Ita, est convaincu que l'échec de sa première tentative tient à une mauvaise préparation. Il remarque que «lorsque tu as de quoi payer les policiers, tu n'es pas refoulé». Cela est pour lui, la preuve que l'Europe reste accessible.

Mieux, il a maintenant une référence des plus concrètes : «ma grande sœur et ma petite sœur sont en Hollande». Ita jure d'être un jour en Europe.

Il changera cependant d'itinéraire : «la route, c'est dangereux, je vais faire mes papiers et partir en avion ; c'est pour cela qu'il me faut rentrer au pays».

Dans ce repli tactique, Ita considère son apprentissage du français durant ses années sombres de migrant comme un autre atout. L'Europe l'appelle, rien ne l'écartera de cette vocation. ●

M.B.

**Shaka Olumese dit « Tola »,
Président directeur général
de « Camping Euro »**



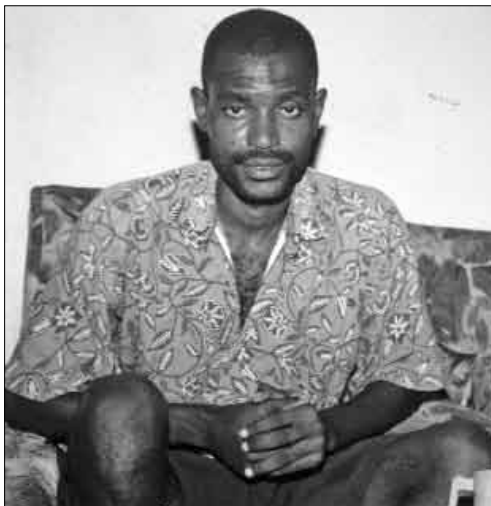
**Il troque l'Europe
contre un club**

Hier, farouche prétendant à l'Europe, il est aujourd'hui de ceux qui prêchent contre l'émigration clandestine.

Arrivé à Gao en janvier 2001 par la petite porte, Shaka Olumese est, 5 ans plus tard, en passe d'en sortir par la grande. Le jeune nigérian, originaire de Benin city, candidat à l'émigration européenne, est devenu un opérateur économique qui a pignon sur rue à Gao.

Il a d'abord fait son intégration par le nom. Pour tous, dans cette vieille et historique cité des Askia, il est «Tola», transformation phonétique de son surnom «Tallest» (de «the tallest», le plus grand en anglais) qu'il doit à sa grande taille.

Ita, l'irréductible





L'homme qui porte bien aujourd'hui la trentaine est affable, pointilleux et rigoureux dans la tradition des hommes d'affaires. Son rêve européen s'est évanoui au moment d'embarquer pour la traversée du désert et son désir de voyager s'est arrêté à Gao.

Tola dit avoir été «sauvé» par la peur bleue qu'il a ressentie au moment d'embarquer pour la traversée du désert malien vers l'Algérie: «Quand j'ai vu l'organisation pour le passage en Algérie par le désert, j'ai pris peur. Nous devions embarquer pour un lieu nommé Khaled, avec nos bagages, à près de 30 dans une pick-up qui ne pouvait contenir qu'une dizaine de personnes.

Je ne pouvais risquer ainsi ma vie d'autant plus qu'on me demandait de payer la somme de 150.000 F CFA (environ 230 €), le tarif pour le passage de Gao au massif montagneux de l'Adrar en Algérie.

Je connais un passeur qui facture 150.000 F par candidat au passage. C'est odieux, car il est bien conscient qu'il envoie la plupart d'entre eux à la mort».

A présent propriétaire d'un club, «complexe bar-restaurant-logements», il suit les péripéties de ceux qui partent vers l'Europe.

Même si le rythme des arrivées connaît une baisse, Gao ne désemplit jamais totalement de jeunes brûlés par l'espoir d'un avenir meilleur.

Tola entend d'investir sa cagnotte de la traversée dans des casiers de bières. La chambre qu'il loue au quartier Aljanabandja lui sert à la fois de logis et de bistrot. Il faut croire que l'alcool se vend bien à Gao car, sous après sous, il réunit assez d'argent pour, 3 ans plus tard, acquérir un lopin de terre d'environ 25m² et se construire un complexe modeste mais très fonctionnel : un bar, une cuisine, une cour intérieure servant de terrasse et, tout autour, des chambres.

Il est désormais à la tête du «Camping Euro». Pourquoi Euro ? «en souvenir de la fièvre qui m'a fait sortir de mon pays natal et qui m'a donné ma chance. C'est la quête de l'Europe qui m'a donné ce que j'ai aujourd'hui, c'est pourquoi j'ai baptisé mon camping, «Camping Euro».

Comme mentionné sur l'enseigne à même le mur du Camping et sur la carte de visite de Tola, le Camping Euro est un restaurant-bar qui offre : des «spécialités européennes / africaines, boissons» et au-delà, «logements et relaxation».

Et cela fait recette. Son projet n'est plus d'aller en Europe mais de «rentrer un jour au pays, acheter un terrain et reprendre mon business».

Il a réalisé que «la fortune est aussi possible ici en Afrique». C'est le langage qu'il tient aux jeunes candidats pour l'Europe qui viennent à lui : «il y a de l'argent en Afrique, il suffit d'être entreprenant».

Comme il dit aussi, «certains jeunes m'ont écouté et sont rentrés chez eux, d'autres sont partis et ont été renvoyés après avoir

vu de l'Europe que la rigueur du désert et des montagnes». Tola est formel «la route est impossible».

Et Tola de parler d'un compagnon avec qui il avait fait le voyage depuis le Nigeria. «A Gao, il n'a pas voulu m'écouter quand je lui ai dit que rejoindre l'Europe par la route dans ces conditions, c'est de la folie. Il a embarqué et est revenu après 4 ans d'errance dans le désert. Pendant ce temps, j'ai monté une affaire et prospérer. Il a perdu 4 ans pendant que je me construisais une vie».

Tola a même eu le temps de fonder un foyer et fêter la naissance, le 25 juillet dernier, de la petite Isoa, sa première-née.

Ces vacances 2006, Tola est même une vedette après avoir lancé la première édition de la «Coupe Shaka Olumese», tournoi de football, à l'origine pour les jeunes de son quartier, mais finalement ouvert à toute la ville. Parrainé par les autorités locales, responsables d'Ong et de la société civile, le tournoi a sacré le club «Juventus» vainqueur 2-0 de «Santos» lors de la finale jouée le 3 septembre.

Tola marquait là un nouveau point dans son intégration, à la grande satisfaction du maire de Gao, Sabane Alassane Maiga : «J'entame mon 2ème mandat, et nous ne l'avons jamais vu citer dans un problème au niveau du village. En offrant cette compétition aux jeunes de Gao, il nous prouve son amour pour cette ville qui l'a accueilli. Il est un exemple d'intégration à suivre par tous les opérateurs économiques. Il n'est pas de chez nous, mais il aime ce pays et le prouve».

Tola est aujourd'hui un autre homme, il ne jure pas de ne jamais aller en Europe mais, comme il dit, «si je dois un jour aller en Europe, ce ne sera pas pour chercher du travail» ●

M.B.



SÉCURITÉ ET FRONTIÈRES EN CASAMANCE

La situation sécuritaire en Casamance affecte non seulement le Sénégal mais aussi les pays limitrophes et plus particulièrement la Gambie dans sa partie méridionale et la Guinée Bissau dans sa bordure septentrionale.

Les velléités séparatistes du Mouvement des forces démocratiques de la Casamance (MFDC), en conflit armé avec l'Etat sénégalais depuis 1982, constituent une source d'instabilité pour toute la sous-région en entraînant des déplacements de personnes civiles cherchant à fuir le conflit. Certains après avoir perdu tous leurs biens, sont contraints de chercher refuge de l'autre côté de la frontière.

D'autres souvent d'anciens combattants des factions armées, décident de prendre la route pour éviter de subir d'éventuelles représailles.

En 2002, la délégation du Haut commissariat aux réfugiés (HCR) au Sénégal évaluait à 7.300 le nombre de réfugiés sénégalais en Guinée Bissau.

Essentiellement établis en zone rurale, certains d'entre eux occupent des camps de réfugiés comme celui de Jolmète situé à quelques 40 kilomètres de la frontière nord de la Guinée-Bissau où des milliers de personnes sont installées depuis 1996.

Les années 2005 et 2006 ont été marquées par des retours importants de réfugiés sénégalais tant en provenance de Guinée Bissau que de Gambie. Ces flux de déplacés sénégalais se combinent à des déplacements tout aussi significatifs de populations bissau guinéennes.

Au moment des élections présidentielles organisées en Guinée Bissau en juin 2005, les observateurs internationaux avaient craint un afflux massif de populations vers les régions de Kolda et de Ziguinchor (Sénégal).

Mais finalement, il aura fallu attendre la reprise des bombardements en mars 2006, consécutif à la déclaration de guerre lancée officiellement par le chef d'Etat major de l'armée bissau guinéenne, le général Tag Na Way, au chef de guerre casamançais Salif Sadio, pour voir une nouvelle vague humaine prendre le chemin de la route, des sentiers et du fleuve.

Les régions de Oio et de Cacheu, frontalières avec la région de Ziguinchor et le département de Sédhiou (région de Kolda) ont été à la fois le théâtre des bombardements (à Sao Domingo notamment) et les zones émettrices de déplacés bissau-guinéens mais aussi sénégalais. Le 03 avril dernier, selon les estimations du personnel humanitaire

présent dans la région de Cacheu, près de 2.000 déplacés issus des villes de Varela et de Zusanna – très isolées à la suite des bombardements opérés autour de Sao Domingo - se sont réfugiés dans la ville de Cacheu et quelques 1.500 autres dans la localité d'Ingore.

Par ailleurs, des sources non officielles donnent le chiffre approximatif de 2.500 déplacés qui ont cherché asile à Ziguinchor à la mi-mars 2006. La plupart ont été installés au marché de Bourgadié, un quartier de Mpack, le poste frontalier situé à une dizaine de kilomètres de Ziguinchor.

M. Benedict Lambal, maire d'Oussouye (département d'Oussouye – région de Ziguinchor), président de l'Association des présidents et maires du département d'Oussouye (APMO) et président de la Commission «sécurité et retour à la paix» en préparation de la conférence de paix de Foundiougne II, nous livre ses opinions sur le vécu et le devenir des populations frontalières.

Il nous relate aussi comment sa récente collaboration avec le préfet de Sao Domingo, a permis le retour de déplacés sénégalais dans leur village d'origine. ●

“La recherche de solution à l'échelle transfrontalière constitue la pierre angulaire de toute stratégie de sortie de crise en Casamance”. Benedict Lambal / Maire d'Oussouye

Au vu du nombre important de déplacés/réfugiés sénégalais en Gambie et en Guinée Bissau et des problèmes de sécurité qui subsistent aux frontières, le retour de la paix en Casamance semble pour une grande part conditionné par la recherche de solution à l'échelle transfrontalière. Qu'en pensez vous ?

En effet, je suis profondément convaincu que la recherche de solution à l'échelle transfrontalière constitue la pierre angulaire de toute stratégie de sortie de crise en Casamance. Sans l'implication des pays frères gambien et bissau-guinéen, toute recherche de paix se cantonnera à des discours de bonne intention. Je retiens qu'au travers d'une approche transfrontalière du règlement du conflit, les mécanismes de concertation et de participation auront une portée réelle car ils associeront les communautés frontalières et interrogeront un certain nombre d'enjeux que soulève le

transfrontalier. On peut citer la circulation des armes légères, la sécurisation des frontières en rappelant l'énorme travail accompli par les comités de vigilance transfrontaliers, les collaborations entre autorités administratives de part et d'autres des frontières, la réinsertion des populations réfugiées/déplacées, etc.

En effet, on ne peut pas vouloir aujourd'hui régler la question du retour des réfugiés sans prendre en compte le fait qu'ils ont été accueillis par leurs frères Gambiens et Bissau-guinéens pendant des années.

A titre d'exemple, c'est en connaissant les conditions dans lequel le réfugié a été placé, les éventuels soutiens qu'il a reçus, les formations auxquelles il a participé, que l'on sera plus à même de l'accompagner vers une réinsertion socioprofessionnelle durable dans sa communauté d'origine.

La nécessité de collaborer est présente dans l'esprit de chacun d'entre nous, que l'on soit

Gambien, Sénégalais ou Bissau-guinéen. Comme le dit l'adage : «*Quand la case de mon voisin brûle et que le feu n'est pas éteint, il peut se propager et brûler les cases avoisinantes*».

Toutefois pour que les volontés se transforment en actes, les partenaires au développement doivent appuyer cette approche et les différentes échelles de décisions politiques dans les trois pays, chercher à systématiser leurs collaborations.

On vit des cas analogues au quotidien. Par exemple dans le département d'Oussouye et plus particulièrement dans la Communauté Rurale de Santhiaba Mandjack, les infrastructures et les équipements construits par les agences de l'Etat ou bien les partenaires au développement sont fréquentés par l'ensemble des populations frontalières.

Il faudrait simplement aujourd'hui que ce type d'expériences soit multiplié par dix ou vingt.

En marge de l'atelier de lancement de l'opération d'appui à la coopération transfrontalière entre la Guinée Bissau, le Sénégal et la Gambie organisé en octobre 2005, vous avez rencontré RUIS Cardoso, le préfet de Sao Domingo.

Pouvez vous nous rappeler comment vous en êtes venu à programmer ensemble le retour de déplacés/réfugiés sénégalais installés en Guinée Bissau vers leur terroir d'origine et de quelle manière vos services ont collaboré ?

Au préalable, il est bon de rappeler qu'avant d'être maire d'Oussouye, j'ai milité comme défenseur des droits de l'homme à la Rencontre Africaine pour la Défense des Droits de l'Homme (RADDHO). Mon appartenance à ce type de structure m'a permis d'acquérir une expérience et un réseau que je réactive à chaque fois que l'on me sollicite. Mais j'ai été invité à l'atelier de lancement de Ziguinchor à titre de maire et de président de l'association des maires du département d'Oussouye (APMO).

C'est en marge de celui-ci que j'ai pu rencontré plusieurs personnalités gambiennes et bissau-guinéennes. J'ai alors eu la conviction que je pourrai compter sur leur collaboration si un jour, l'un de mes concitoyens en ferait la demande. Après mon retour de l'atelier, lorsque j'ai été contacté par la fille d'un volontaire (de l'enseignement), je n'ai pas hésité à lui conseiller que son père se rapproche de la préfecture de Sao Domingo pour les démarches administratives. Quand tout cela fut fait, nous nous sommes rendus avec sa fille à Sao Domingo le récupérer. Il faut signaler qu'avant de partir, nous nous sommes signalés à la préfecture et l'adjoint au préfet nous a délivré tous les documents pour que le voyage à travers la Guinée se déroule sans aucun problème.

Parce qu'il existe un fort décalage entre le discours politique qui incite au retour («revenez tout va bien») et la réalité locale où les risques sont encore bien présents, qui ciblez vous prioritairement parmi les réfugiés/déplacés ?

Quel est le rôle des associations et des Ong dans cette initiative ?

Dans l'Association des Présidents et des Maires du département d'Oussouye (APMO), une conviction guide notre choix : c'est en réglant d'abord la question des réfugiés sénégalais installés en Gambie ou en Guinée Bissau, que l'on parviendra à convaincre les populations déplacées, c'est-à-dire celles qui vivent quelque part dans la région ou bien dans le pays, à «retourner

au bercail». Hormis cela, à l'heure actuelle, nous enregistrons un grand nombre de retour dans les villages d'Effock et de Youtou dans la Communauté Rurale de Santhiaba Mandjack et ceci, grâce à l'aide des Ong et surtout des deux structures d'encadrement du département que sont l'AJAEDO et la FADDO qui pendant les moments difficiles, ont su répondre présents aux sollicitations des populations.

Sao Domingo et Oussouye font partie de l'ancien royaume diola du Kassa. Les communautés sont les mêmes et elles collaborent de manière séculaire. Certains de ces déplacés sont installés en Guinée Bissau depuis 20 ans.

Quels sont les enjeux propres du retour de ces populations diolas dans le département d'Oussouye ? Dans quelle mesure cela peut créer des tensions entre ces déplacés et les populations de leur terroir d'origine ?

Le retour des populations installées en Guinée depuis de nombreuses années est souhaité certes par la grande majorité de la population mais il faut toutefois savoir que cette réintégration peut créer certains problèmes.

Si certaines personnes ont quitté leur localité pour se réfugier en Guinée Bissau, c'est tout simplement parce qu'elles ont été signalées par d'autres personnes comme étant affilié ou bien entretenant des sympathies pour le MFDC.

Ces dénonciations ont eu lieu pour des raisons que seuls les protagonistes connaissent. Le retour du réfugié dans ce cas de figure, peut créer des problèmes de cohabitation.

Toutefois, nous appartenons à la même communauté et que nous détenons des mécanismes de régulation des conflits qui, une fois appliqués, deviennent une obligation pour tous et de facto constitue une loi. Dans d'autres localités se pose aussi le problème des terres occupées des villageois restés sur place et qui refusent de se laisser déloger au retour du propriétaire.

Dans le département, on peut dire que l'expropriation des terres lorsque la propriété est avérée, constitue un interdit, une sorte de loi «organique» qui constitue un pilier de notre forme d'organisation sociale.

Il y a une autre pratique sociale qui joue son rôle au retour d'un réfugié en favorisant l'apaisement et la bonne entente. C'est le droit de réserve, l'humilité. Le réfugié qui retourne ne doit plus se vanter d'avoir fait telle ou telle chose devant les populations qui elles, sont restées sur place. Cela évite la surenchère dans les propos et dans les actes.

Interview réalisée par E. Salliot

Distraction

LES BERGÈRES, L'OUTARDE ET LE CHACAL



Un jour, le chacal trouva un stratagème pour capturer une outarde. Il savait que l'oiseau adorait la gomme arabique. Il s'enterra donc sous un arbre et laissa juste passer un œil qu'il enduit de gomme arabique. Une outarde qui passait par là voulu goûter la gomme arabique. Aussitôt, la gueule du chacal se referme sur sa patte. Paniquée, l'outarde s'envole avec son prédateur accroché. Ils survolent un groupe de bergères qui faisaient paître leur bétail. Celles-ci apercevant le chacal, s'exclament : «oh, maître Moukhamad apprend à voler !» Alors le chacal, très fier leur crie «cela n'a rien d'étonnant». Ce faisant, le chacal, bouche ouverte, tombe entre les bergères qui s'en emparent.

LE CHACAL ET LA BREBIS

Une brebis juchée sur un chameau effectuait sa promenade. Passant sous un arbre, le chameau marche sur un chacal qui profitait de l'ombre. Le chacal s'écrie : «Hem, hem ! Brebis, c'est toi qui ose me marcher dessus?» La brebis effrayée lui répond : «Mais, non ! Ce n'est pas moi, c'est le chameau». Le chacal : «C'est ton poids sur le chameau qui m'écrase».



DEVINETTE TOUAREG : Quelle est la ficelle qui a noué tout le pays ?
(Réponse : ΗΓΑΘΩΣ Θ)

3 JOURS POUR COUVRIR 400 Km



Niamey-Gao, environ 400 Km par route. Une ballade ? Détrompez-vous. Se rendre de la capitale nigérienne à la cité des Askia dans l'Est du Mali est un parcours sans fin. Passés les quelque 180 Km de route bitumée entre Niamey et Ayorou, la dernière ville nigérienne sur la route conduisant au Mali, la route est une galère.

Le colonisateur avait pourtant tracé une route, ses cantonniers l'avaient habillée tantôt de latérite, tantôt de gravier, avaient hérissé de nombreux seuils en béton armé pour négocier le passage des innombrables marigots qui la traversent pour se jeter au fleuve sur son versant ouest. Le colon parti, le tronçon Ayorou-Gao et spécifiquement la bretelle Ayorou-Yassane (le poste frontière nigérien), a été confié aux bons soins des intempéries.

La route est devenue un parcours pour cascadeurs. Il faut, au mieux, 2 jours pour se rendre de Niamey à Gao. Au pire, davantage, et ne s'y frottent que des 4x4, Land Rover, Toyota ou Land Cruiser et des camions à 10 roues, du genre de ceux qui affrontent le désert. Même avec ces engins «Tout terrain», il faut presque chaque 10 Km, demander aux passagers de descendre pour pousser, désembourber ou désensabler. La



charrette reste encore le moyen le plus sûr de déplacement sur cette route.

Ce tronçon de toutes les frayeurs est en chantier de bitumage depuis fin septembre. Enfin la concrétisation d'un projet qui rapprochera davantage Niamey de Bamako et raffermira les liens transfrontaliers entre l'Ouest nigérien « Zarma » et l'Est malien « Sonraï », deux langues à racine unique, deux peuples au même parler, deux communautés ayant beaucoup en commun. La route jouera de nouveau comme élément majeur d'intégration.●



M.B.



Attraction

EMISKININE, LA MOSQUÉE D'AGADEZ

Construite au XIV^e siècle par le célèbre Zakaria, la grande mosquée d'Agadez est appelée communément « Emiskinine », mot tamacheq signifiant littéralement celui qui montre. Elle est intimement liée à l'histoire religieuse de la ville. Une source orale affirme qu'elle a été construite par un saint du nom de Zakaria, en présent au sultan d'alors. Pour la décrire, on peut se référer à Henri Barth qui en disait en 1850 :

«le minaret part de la plate-forme formée par le toit de la mosquée, qui est extrêmement bas, reposant à l'intérieur sur quatre piliers massifs.

Il est carré et mesure à sa base environ 30 pieds, avec un petit appenti sur le côté Est, sur la terrasse où se trouvait jadis probablement l'entrée.

De là, la tour s'élève, décroissant en largeur jusqu'à une hauteur de 90 à 95 pieds. Le minaret ne mesure tout en haut, au sommet, pas plus de huit pieds de large.

L'intérieur est éclairé par plusieurs ouvertures de chaque côté et cette mosquée est construite entièrement en banco.

Pour renforcer un bâtiment si haut, les quatre murs sont réunis par treize rangées de planches de palmier doum, traversant la tour dans toute sa largeur et sa profondeur, et dépassant à l'extérieur de chaque côté de trois ou quatre pieds »●



PHARMACIE DE LA SANTÉ

La pharmacie de la santé au centre ville à Gao s'occupe d'une santé bien particulière. Celle du ventre. La pharmacie de la santé n'est autre qu'une dibiterie (débit de viande grillée) associée à un bistrot. Un établissement qui procure de quoi soigner votre faim et soif. Et c'est la pharmacie la plus fréquentée de la ville.●



LE SENS DES AFFAIRES : Aux abords des passages particulièrement difficiles, des marchands

viennent à vélo y déployer un commerce de circonstance. Inévitablement, tous les camions y passeront une heure ou deux ; un ou deux y passeront la nuit avant de pouvoir continuer. Sur leur étalage de fortune, des denrées pour sinistrés : gari (farine de manioc), sucre, thé, dattes, souchet, cacahuètes, cigarettes, aspirine, nivaquine et, le luxe, des nattes et couvertures en location. Un flair qui rapporte.●



KURUMBA OU LE RÉSEAU « ESCABEAU » DES RADIOS DE LA ZONE SIKASSO-KORHOGO-BOBO DIOLASSO

Programme d'Initiatives Transfrontalières/Zone S.K.Bo

Faire des frontières des zones de jonction et non plus de rupture. Le concept a pris forme depuis fin mai 2006 au niveau des médias, dans l'espace S.K.Bo, zone frontalière ou plutôt transfrontalière du Mali et du Burkina Faso en attendant un climat plus favorable côté ivoirien.

Il est né un réseau des radios communautaires du Mali et du Burkina dans le triangle Sikasso-Korhogo-Bobo Dioulasso.

Sous le nom Bamanan de « Kurumba » (escabeau), cinq radios communautaires se sont constituées en locomotive d'un réseau de radios transfrontalières.

Les radios Munyu à Banfora, Kéné Dougou

à Sikasso, Yeelen et Folona à Kadiolo et Danaya à Zégoua ont, sans le savoir peut-être, inauguré la concrétisation du Programme d'Initiatives Transfrontalières (PIT), consacrant ainsi la maturité du concept de « Pays frontière ».

Le réseau Kurumba des radios communautaires de la zone Sikasso-Korhogo-Bobo Dioulasso ouvre un pan

de l'histoire de la coopération transfrontalière en Afrique de l'Ouest. Une histoire dont le chapitre opérationnel s'est écrit en janvier 2005, lorsque le conseil des ministres

LES CINQ ÉTENDARDS

Présentation des 5 radios constituant le noyau du réseau

Au Mali

1) Radio Folona « La Voix du Folona » à Kadiolo au Sud de Sikasso, au Sud-ouest de Bobo Dioulasso et au Nord de Korhogo. Adresse : B.P 57 Kadiolo (Rép. du Mali) Tél. +223 2 66 01 42 / Email : radiofolona@yahoo.fr / Radio rurale émettant sur la fréquence FM 94.1 Mhz et couvrant les communes de Baguéra, Loumana, Ouéléni, Kolokoni au Burkina Faso. Date de création : 12 avril 1994 avec l'appui de l'ACCT (actuel AIF). Langues de diffusion par ordre d'importance en temps d'antenne : Bambara (Bamanan), Sénoufo, Peul, Samogo, Bomou, Sonraï, Français. Thèmes majeurs des émissions : Agriculture et élevage, environnement et foresterie, Santé, Culture.

2) Radio Yeelen à Kadiolo. Adresse : B.P 47 Kadiolo (Rép. du Mali) Tél. +223 2 66 00 76 Email : soumdagnoko@yahoo.fr / Radio associative confessionnelle à fonctionnement autonome émettant sur la fréquence FM 92.5 Mhz et couvrant les communes de Baguéra et Kolokoni au Burkina Faso ; les communes de Bengué, Diawala, Ouangolodougou et Tengrela en Côte d'Ivoire. Date de création : 1er décembre 1997 par la Mission « Pain de vie ». Langues de diffusion par ordre d'importance en temps d'antenne : Bamanan, Sénoufo, Samogo, Peul, Français. Thèmes majeurs des émissions : Agriculture et élevage, environnement et foresterie, Santé, Trafic des enfants.

3) Radio Danaya à Zégoua, ville frontalière avec la Côte d'Ivoire, au Sud de Sikasso, au Sud-ouest de Bobo Dioulasso et au Nord de Korhogo. Adresse : B.P 49 Zégoua (Rép. du Mali) Tél. +223 2 66 60 94 / Radio communale émettant sur la fréquence FM 105.5 Mhz et couvrant les communes de Niélé et de Diawala en Côte d'Ivoire ; les sous-préfectures de Loumana et Baguéra au Burkina Faso. Date de création : 11 juillet 2001. Langues de diffusion par ordre d'importance en temps d'antenne : Bambara, Sénoufo, Peul, Samogo, Dogon, Français. Thèmes majeurs des émissions : Environnement et foresterie, Santé, Education, Trafic des enfants, Société-Economie-Femme.

4) Radio Kéné Dougou « La voix du Kéné Dougou » à Sikasso à l'Ouest de Bobo Dioulasso et au Nord de Korhogo.

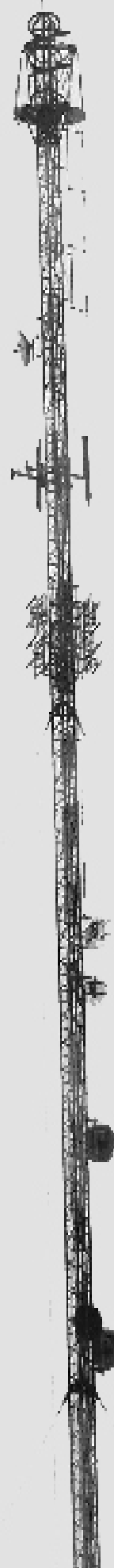
Adresse : B.P 139, Place du marché, Sikasso (Rép. du Mali) Tél. +223 2 62 05 11 / Email : radiokene@afribone.net.ml

/ Radio associative émettant sur la fréquence FM 100 Mhz et couvrant le Cercle de Sikasso, une partie de l'ouest du Burkina Faso, le sud du Cercle de Kadiolo et le Sud Ouest de Yorosso. Date de création : 17 octobre 1992. Langues de diffusion par ordre d'importance en temps d'antenne : Bambara, Sénoufo, Peul, Minianka, Français. Thèmes majeurs des émissions : Développement rural, Environnement, Santé, Education, Culture.

Au Burkina Faso

Radio Munyu « La Voix de la femme » à Banfora au Sud-ouest de Bobo Dioulasso, au Sud-est de Sikasso et au Nord-est de Korhogo. Adresse : B.P 298, Banfora (Rép. du Burkina Faso) Tél. +226 20 91 08 08 / Email : assmunyu@yahoo.fr

/ Radio associative de type communautaire émettant sur la fréquence FM 95.2 Mhz et couvrant les provinces de la Comoé et de la Léraba (Sindou) au Burkina Faso ; une partie des provinces du Houet et du Kéné Dougou; Sikasso au Mali et Ouangolodougou en Côte d'Ivoire). Date de création : autorisation le 14 juillet 1999, première émission le 6 juin 2000. Appui de Oxfam/GB et cotisations des membres. Langues de diffusion par ordre d'importance en temps d'antenne : Jula, Cerma, Kar, Turka, Sénoufo, Français, Fulfuldé, Mooré. Thèmes majeurs des émissions : Droit de la Femme, des Enfants et Humains, Trafic des enfants, Santé et Développement, Education, Culture et Jeunesse, Environnement et développement rural.●



et la conférence des chefs d'État de la Cedeao ont officiellement intronisé la coopération transfrontalière.

Le PIT, modus operandi de cette politique communautaire avait désormais toute latitude pour favoriser la multiplication de projets concrets animés par des structures de dialogues et d'actions dans toutes les zones frontalières de la Communauté ouest-africaine, avec deux axes pilotes : les zones de Sikasso-Korhogo-Bobo Dioulasso et de la Sénégambie méridionale dont les acteurs locaux réunis à Sikasso (Mali) en septembre et à Ziguinchor (Sénégal) en octobre 2005 avaient formulés des plans d'actions précis. Ne manquait que la mise en œuvre, une étape que franchissent en premier les acteurs des radios communautaires de la zone S.K.Bo, appuyés par le Partenariat pour le Développement Municipal (Pdm).

Le PIT est désormais en marche et, tout

comme est attendu le retour à la sérénité en Côte d'Ivoire pour que l'escabeau récupère sont troisième pied dans l'espace S.K.Bo.

Le vagissement du PIT a donc eu lieu dans la zone S.K.Bo avec l'expérience pilote de "Constitution d'un réseau transfrontalier des radios communautaires S.K.Bo", proposée à l'occasion de l'atelier de Sikasso (Mali) au mois de septembre 2005. Les acteurs des radios de la zone, présents ces journées, avaient introduit et soutenu la pertinence de l'initiative, classée huitième proposition du Plan d'action.

Le postulat était que : "La zone S.K.Bo est couverte par un certain nombre de radios communautaires FM jouant un rôle irremplaçable dans la diffusion d'informations de proximité. Les populations se reconnaissent dans ces radios. La création dans la zone S.K.Bo, d'un ou de deux centres techniques de production

d'émissions, permettrait de fédérer ces radios et de les mettre en réseau au service de l'intégration régionale de proximité et du maintien des relations de bon voisinage".

Au cours de l'atelier, l'un des co-organisateur, le Partenariat pour le Développement Municipal (PDM), s'était engagé à appuyer la formulation et le début de réalisation de ce projet du secteur des médias émettant dans l'espace transfrontalier compris entre les villes maliennes de Sikasso, burkinabé de Bobo et ivoirienne de Korhogo, dénommée espace "S.K.Bo".

Le projet consistait en la production commune d'émissions diffusées sur les radios communautaires émettant au-delà de leurs frontières nationales dans l'espace SKBo. Cette mission d'information de proximité s'inscrit parfaitement dans un processus de coopération transfrontalière au service de l'intégration régionale.

LES MEMBRES DU CP

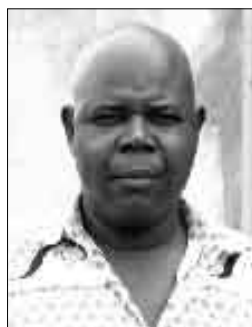
Soumaila Dagnoko, Ouattara Nabilaye Issa ; et les journalistes Issouf Koné (radio Danaya de Zégoua/Mali), Mamadou Ousseini Barry (radio Yeelen de Kadiolo/Mali), Boubacar Cissé (radio Kéné Dougou de Sikasso/Mali), l'abbé Traoré Jean-Baptiste et sa suppléante Marie-Yvonne Zerbo (radio Munyu de Banfora/Burkina Faso).



Soumaila Dagnoko



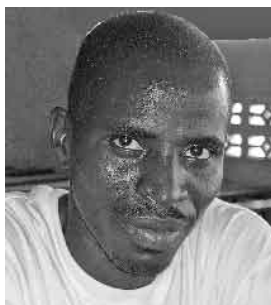
Ouattara Nabilaye Issa



Boubacar Cissé



Traoré Jean-Baptiste



Issouf Koné



Marie-Yvonne Zerbo



Mamadou Ousseini Barry

La mise en route

Les 12 et 13 avril 2006, le Pdm réunit à Banfora au Burkina Faso, les directeurs, journalistes, animateurs et techniciens de cinq radios, une de Sikasso, Zégoua et Banfora et deux de Kadiolo.

Cette première rencontre des acteurs du «réseau à construire» fonctionne comme une assemblée générale et en pose les fondations. Il met en place un organe opérationnel.

L'étape de Banfora est de fait décisive. Elle donne au réseau un Comité de Production (CP) de six (6) journalistes, dont un coordinateur, Soumaila Dagnoko, directeur de la radio *Yeelen* et un rédacteur en chef, Ouattara Nabilaye Issa, journaliste à la radio *Folona*.

Elle élit également deux centres de production pour le réseau, l'un à la radio *Yeelen* de Kadiolo au Mali et l'autre à la radio *Munyu* de Banfora au Burkina Faso ; et élabore les grandes lignes de la feuille de route du réseau.

Encouragé par la volonté renouvelée des acteurs des radios de mettre en oeuvre leur projet de réseau, le Pdm entreprend de renforcer les capacités techniques et humaines existantes de ce noyau de cinq radios par un appoint en matériels de production et la formation du personnel.

Le Programme dote le réseau de matériels de prise de son et de montage numérique pour ses studios de Kadiolo et Banfora.

Rendez-vous est pris du 17 au 30 mai à Kadiolo au Mali pour la première conférence de production, première réunion du comité de production (CP), organe exécutif du réseau.

Cette fin du mois de mai 2006 est des

plus symboliques pour la coopération transfrontalière car pendant que le CP entre en conclave, la ville de Kayes dans l'Est du Mali abrite la semaine de l'intégration (fédérée autour du thème de la coopération frontalière) célébrée conjointement par le Mali, le Sénégal et la Mauritanie.

Les six membres du CP, à savoir, Soumaila Dagnoko, Ouattara Nabilaye Issa ; et les journalistes Issouf Koné (radio Danaya de Zégoua/Mali), Mamadou Ousseini Barry (radio Yeelen de Kadiolo/Mali), Boubacar Cissé (radio Kéné Dougou de Sikasso/Mali), l'abbé Traoré Jean-Baptiste et sa suppléante Marie-Yvonne Zerbo (radio Munyu de Banfora/Burkina Faso), sont réunis dans les locaux de radio Yeelen à Kadiolo avec mission de formuler un plan d'action et surtout produire la première émission du réseau Kurumba.

Le magazine de l'intégration

Fin mai 2006 a été donc très studieux pour le comité de production. Conférence de production à Kadiolo, retour de chaque journaliste dans sa localité pour une campagne de reportage, interview et prémontage des éléments sonores, retour en studio à Kadiolo pour des nuits blanches de montage...

Le défi était monstre mais a trouvé preneur. Le comité de production a mis sur CD deux émissions de lancement du « magazine de l'intégration » sur les ondes de l'espace S.K.Bo. En première, une émission de présentation du réseau et l'acte I d'une émission en deux épisodes sur la connaissance du terroir et des peuplements de la zone S.K.Bo.

Cette émission en deux épisodes, intitulée «La zone S.K.Bo, Communauté de destin I et II» est la première d'une série d'émissions sur l'actualité transfrontalière.

Le réseau Kurumba s'inscrit dans la pérennité, compagnon actif du développement de la coopération transfrontalière entre les peuples dynamiques d'un espace physique et économique commun.

Quelles étaient les limites de ce territoire ? Qui étaient ses premiers occupants ? Quels rapports entretenaient-ils avant le tracé des frontières ?... «Communauté de destin I», le premier magazine de l'intégration propose un voyage initiatique dans l'espace S.K.Bo, à l'écoute de la mémoire de cet empire d'anciens guerroyeurs.

Le Comité de production s'est prescrit une production mensuelle. Chaque campagne de production nécessite un minimum de frais de réunion et de déplacement.

Le Pdm, son parrain depuis septembre 2005,

a jusqu'ici assuré la dépense. L'un et l'autre sont conscients que l'appui ne concernait que la mise en route.

Cette dimension de gestion du suivi semble avoir été non abordé à l'énonciation du plan

d'action. L'expérience est cependant un coup de maître et Kurumba est aujourd'hui un réseau constitué autour d'un noyau de cinq radios qui attend de grandir. ●

M. B.

AU NOM DE LA COHÉSION TERRITORIALE

Trois questions à
Christel Alvergne et
Edmond Sougué du Pdm



Le Pdm est un des seuls, parmi ceux qui s'étaient annoncés à Sikasso pour appuyer l'un ou l'autre projet du Plan d'action, à être descendu dans l'arène pour l'élaboration de

l'annuaire de l'espace S.K.Bo et la mise en route du réseau des radios. Etat d'esprit au Pdm avec Christel Alvergne et Edmond Sougué, respectivement, conseillère technique et chargé du programme aménagement du territoire.

En quoi la création du réseau des radios SKBo était d'intérêt pour le PDM au point de l'embarquer dans un programme de financement ?

Le Pdm y a vu l'occasion de permettre aux acteurs locaux d'avoir une information commune afin de renforcer le sentiment d'appartenance à l'espace S.K.Bo. Ce réseau est un outil qui peut permettre aux acteurs de se concerter au-delà des frontières, par exemple sur les activités économiques propres à l'espace S.K.Bo, les produits du terroir... Il va favoriser le partage d'expériences entre les professionnels des médias, et développer les relations entre les radios communautaires.

Pour le PDM, il s'agit d'une action concrète de renforcement des réalités de la cohésion territoriale de la zone et cela peut ensuite être prolongée par les politiques des institutions.

En quoi la création du réseau peut-elle servir l'intégration et la coopération transfrontalière dans la zone SKBo ?

Les espaces transfrontaliers ont souvent été oubliés par les politiques d'intégration régionale et constituent des zones à risque potentiel. L'intérêt pour les espaces transfrontaliers doit permettre de palier en partie aux problèmes et démontrer leur importance aux politiques publiques.

Nous pensons que ce réseau peut servir l'intégration au moyen d'émissions visant une population spécifique d'une zone transfrontalière vivant des réalités d'intégration : des émissions sur la libre circulation des personnes et des animaux, sur la prévention et la lutte contre certaines maladies comme la méningite et la transmission du VIH SIDA.

Au vu des difficultés de la création du réseau, pensez-vous que l'organisation à un avenir et quels sont les obstacles qu'elle doit éviter ?

L'organisation a un avenir dans la mesure où cette initiative prend appui sur des réalités préexistantes. La réunion qui s'est tenue à Sikasso en septembre 2005 a permis de vérifier l'existence de ces réalités. Quant aux obstacles, le réseau peut les éviter en se trouvant un cadre juridique spécifique et en parvenant à s'autofinancer. ●

Un membre du réseau en fête

LA « VOIX DE LA FEMME » A 5 ANS

Interview de Juliette Sougué,
directrice de radio Munyu de Banfora

L'association Munyu s'est accaparée de l'actualité, une semaine durant à Banfora, pour fêter les 5 ans de sa radio, « la voix de la femme ». Une semaine dite de la communication, du 5 au 11 juin, avec le samedi 10 juin, un mariage collectif de 65 couples, heureux épilogue d'une semaine de portes ouvertes, conférences, jeux radiophoniques, causeries éducatives...

Munyu qui signifie en bambara "patience" est une association d'environ 10 000 femmes des provinces de la Comoé, de la Léraba, du Kéné Dougou et du Houet. Créée en 1992, l'association se fixe des objectifs et se donne les moyens de ses ambitions parmi lesquels une radio FM, la bien nommée « Voix de la Femme » qui émet depuis en 2001 sur la fréquence 95.2 Mhz depuis la colline de Kossra à Banfora. Arrêt sur l'événement avec Mme Juliette Sougué, la chef de station de radio Munyu, la voix de la femme.



Quelle signification donnez-vous à ce 5ème anniversaire de la radio Munyu ?

Ce 5ème anniversaire est d'une grande importance pour nous, d'autant plus qu'elle intervient juste après une décoration reçue le 11 décembre dernier lors de la célébration de la fête nationale du Burkina Faso.

Nous attendions ce mois de juin et l'occasion de ce 5ème anniversaire pour faire la fête et arroser notre distinction de Chevalier de l'Ordre du Mérite Burkinabé décernée à la Radio Munyu en décembre dernier.

Cette décoration nous honore beaucoup et démontre que les activités que nous menons dans notre sous région sont d'une grande portée pour les autorités du pays.

D'autre part nous avons reçu, toujours en décembre, un petit diplôme, le 3ème prix du concours Ondes de Liberté qui nous a été décerné à Bamako au Mali. Tout cela montre qu'en 5 ans nous avons eu un vécu, il y a quelque chose de positif dans nos activités.

Fêter 5 ans, c'est une somme d'expérience acquise ; peut-on dire que les objectifs que vous aviez fixés à la radio sont atteints ?

Oui, mais y a beaucoup à faire encore. A l'origine, l'objectif fixé à la radio était de porter l'information à nos membres car nous éprouvions d'énormes difficultés à communiquer avec les membres de l'Association. Beaucoup d'activités de

sensibilisation devaient se faire ici à Banfora. Elles étaient freinées par la nécessité pour tous les membres de se déplacer. Une tâche impossible car, ou elles ne recevaient pas l'invitation ou le recevaient après la date des rencontres. Il fallait une radio pour toucher tout le monde et mener valablement notre combat en faveur du bien être de la femme et de l'enfant. La radio est devenue une réalité mais attend encore l'adhésion de nouvelles « auditeuses ».

Beaucoup de réussite, la reconnaissance nationale et régionale mais toujours de l'exigence ; quelles sont vos perspectives après 5 années aussi bien remplies ?

Du côté de la lutte contre la pauvreté nous n'avons pas fait assez. Au niveau par exemple de l'alphabétisation, le souhait était que toute les femmes soient alphabétisées mais elles n'ont pas encore compris ce message. Il faut améliorer le taux d'alphabétisation, travailler davantage avec le milieu rural.

Pour ce qui est du crédit, il faut que nous arrivions à aider les femmes à en obtenir et à bien le gérer. L'association veut mener ce combat avec sa radio.

Et nos tournées dans les villages nous ont montré que la pauvreté est l'obstacle majeur à toute activité. La pauvreté empêche les femmes de se libérer quand bien même il s'agit de s'instruire. Elles n'ont rien contre

l'alphabétisation, mais elles vous diront qu'il faut d'abord qu'elles aillent ramasser des noix de karité, chercher du bois.

Les femmes sont disposées à aller au cours d'alphabétisation mais parce que d'autres ne s'engagent pas, elles ne le font pas également, arguant que pendant que certaines sont en train de chercher de l'argent, elles vont rester en classe à apprendre à lire et écrire.

Beaucoup d'ambition pour l'association et partant pour la radio ; en avez-vous les moyens ?

Nous avons le courage et des responsables très responsables, prêtes à s'engager pour le bien être de la femme. Cela est déjà un atout.

Directrice de la radio depuis février 2004, vos fonctions vous laissent-elles encore du temps pour autre chose ?

Je mène cette activité à temps plein mais je peux encore participer à certaines activités de l'association, comme les sorties de sensibilisation avec les membres du bureau exécutif.

Mais je dois reconnaître que mes contraintes de chef de station ont porté un coup à ma vie familiale et à mes relations sociales. C'est une responsabilité très contraignante mais je trouve une grande satisfaction à l'accomplir et je suis de plus en plus engagée et prête à mener le combat. Je ne regrette rien.

Depuis avril est né ici même à Banfora, le réseau des radios SKBo, que pensez-vous de cette initiative ?

C'est une très belle initiative. De nos jours aucune radio, aucun service ne peut travailler en vase clos, on a besoin de tendre la main à d'autres pour mieux réussir. Le combat dans la sous région est le même, c'est la même communauté qui fait face aux mêmes difficultés. Cette initiative va nous permettre de nous améliorer et de mieux servir nos communautés notamment frontalières. ●



Soumaïla Dagnoko en interview avec Juliette Sougué. La coopération transfrontalière par les médias est en marche.

Interview réalisée par M. Bolouvi

“LE RÉSEAU S.K.Bo TRAVAILLE À LA MULTIPLICATION ET FACILITATION DES RELATIONS D’INTÉGRATION”

Interview de Soumaila Dagnoko, Directeur de radio Yeelen, de Kadiolo au Sud du Mali, Coordinateur du réseau des radios S.K.Bo, «Kurumba»

En quoi la création du réseau peut elle servir l’intégration dans la zone S.K.Bo ?

La création du réseau est la réponse à un besoin ressenti par la communauté. A la rencontre de Sikasso en sept. 2005 les acteurs présents ont exprimé un besoin pour davantage de communication afin de favoriser l’intégration. Les radios de proximité le long de la frontière sont directement impliqués dans ce processus. La radio Folona de Kadiolo en République du Mali a été le point de départ d’une collaboration de bon voisinage entre les villes voisines de Baguèra au Burkina Faso et Kadiolo au Mali. Ces deux villes envisagent un jumelage et cela sera une belle illustration de coopération décentralisée Sud-Sud si les autorités suivent le mouvement des populations. Le réseau S.K.Bo travaille à la multiplication et facilitation de ces relations d’intégration. Les premières émissions sont montées et en passe d’être diffusées. Les réactions nous parviennent déjà, attendons de voir. Je suis optimiste.

Vu les difficultés qui ont marquées la création du réseau, pensez vous que l’organisation a un avenir ?

Les difficultés sont sources de stimulation pour toute personne ambitieuse. Lorsque dans une entreprise vous réussissez à lever les difficultés, vous êtes pris au sérieux par les observateurs et les partenaires. Je crois au réseau malgré les difficultés qui accompagnent sa mise en route. Le réseau est constitué par un noyau de 5 radios

qui ont donné la preuve de leur sérieux dans la zone S.K.Bo et qui ont également une expérience de la vie associative, notamment la radio Sud de Sikasso. Nous demandons tout simplement aux partenaires et structures qui s’intéressent à l’intégration régionale de nous accompagner dans cette aventure comme le fait le PDM (Partenariat pour le Développement Municipal, ndlr). Pour l’instant, nous sommes en train de doter le réseau de textes pour régir son fonctionnement et lui donner un statut juridique. L’étape suivante sera de se faire connaître auprès des autorités et des partenaires.

Quels sont les obstacles que doit éviter le réseau ?

Il faudra éviter que le réseau soit créé pour servir à autre chose que les objectifs qu’il s’est librement assignés. Eviter au réseau d’être une organisation de plus, et donc travailler réellement et éviter les sources de division. L’essence d’un réseau c’est le travail en équipe.

Qu’est ce que le réseau peut apporter à ses membres ? Sur le plan professionnel et celui du rayonnement radiophonique ?

Nous avons beaucoup à gagner. Outre l’intégration des radios et des peuples, le réseau est un cadre d’échanges réciproques entre les radios membres et les communautés au niveau technique, rédactionnel, et des programmes.

L’appui du PDM nous a permis de renforcer notre dispositif technique par des équipements numériques : ordinateurs, enregistreurs etc. Les radios vivent une transition de l’analogie vers le numérique améliorant la qualité des productions. Cela aura sans doute une répercussion sur la qualité d’écoute et c’est un plus inestimable.●

Propos recueillis par M. Bolouvi

“LA RADIO COMMUNAUTAIRE EST DEVENUE UN AGENT DE REDRESSEMENT SOCIAL”

Interview de Ibrahima Soly Mandian et Mamadu Silla, journalistes sénégalais et gambien

Quel rôle peuvent jouer les radios communautaires en zone frontalière dans l’intégration sous-régionale et dans la situation de post conflit que vit l’espace sénégalais ?

Ibrahima Soly Mandian : la radio communautaire est devenue dans cette zone un agent de redressement social car elle participe au rapprochement des peuples, elle adoucit les mœurs à travers la musique et le folklore qu’elle diffuse sur ses ondes. Elle est un élément de cohésion entre des peuples qui partagent les mêmes valeurs culturelles. Elle parle aux populations, recense leurs maux et traite de leurs préoccupations d’ordre sécuritaire ou économique.

Mamadu Silla : Le travail des radios communautaires commence par la diffusion de messages forts comme à l’occasion de la couverture par un animateur bissau-guinéen d’un grand événement religieux du côté sénégalais comme le Gamou. Voilà une liberté que possèdent les radios communautaires et que des radios nationales ne peuvent souvent se permettre. Un événement comme le Gamou, lorsqu’il est couvert par une radio communautaire est très écouté. Voilà une occasion très importante pour placer de courts messages de cinq minutes sur la paix, la culture qui relie des peuples frontaliers.

Le deuxième argument, c’est l’habitude pour tout Bissau guinéen ou Sénégalais à la frontière, de privilégier la radio à la presse écrite. Beaucoup sont analphabètes et, mis à part le prix de la radio, un lot de pile coûte 200 Fcfa, le même prix qu’un journal national, alors que dix personnes peuvent écouter en même temps le programme radiophonique. On dit ici que « la nouvelle traverse le fleuve mais ne prend jamais de pirogue ».

Quels risques découlent du métier d’animateur ou de journaliste dans une radio communautaire à vocation transfrontalière localisée dans une zone post-conflit ?

Ibrahima Soly Mandian : Ils sont multiples mais tiennent d’abord au manque de professionnalisme des animateurs, de moyens financiers et techniques.



Des membres du CP en interview avec le chef de Zégoua

Un drame survient rapidement lorsque les messages sont mal tournés, ce qui crée les conditions pour que l'information soit mal interprétée.

Les radios et à travers elles, les journalistes et les animateurs doivent apprendre à ne pas traiter les informations de manière complaisante mais objective.

Cela nécessite aussi d'avoir le temps de faire des investigations poussées, de relater le contexte dans lequel survient un incident tout en gardant à l'esprit la nécessité pour le journaliste de ne jamais prendre partie.

Qu'attendez vous d'une rencontre transfrontalière comme celle à laquelle vous avez assisté aujourd'hui et qui portait notamment, nous le rappelons, sur l'une des propositions du plan d'action tiré de l'atelier de lacement de l'opération pilote PIT (mise en réseau des radios communautaires de la Sénégambie méridionale) ?

Ibrahima Soly Mandian : La mise en réseau des radios communautaires est très importante, et tout d'abord pour mieux se connaître et échanger de nouveaux savoir-faire pour plus de professionnalisme. Il faut juste regretter que cela intervienne aussi tardivement. C'est sans doute dû au fait que les radios communautaires sénégalaises n'ont que dix ans d'expérience derrière elles, ce qui n'est pas le cas de bon nombre de celles des pays voisins.

Cela va permettre dès les jours prochains, de travailler les programmes au niveau de la radio Kassoumay Fm de Ziguinchor et de lui donner un contenu plus transfrontalier. A terme par la promotion de ces échanges constants – entre radios gambiennes, sénégalaises et bissau-guinéennes, au niveau du personnel comme des programmes - des productions communes et une mise en synergie éditoriale pourraient être assurées.

Mamadou Silla : Cet atelier a fourni une bonne occasion aux différents acteurs de se présenter et d'échanger. Je suis satisfait car on commence à reconnaître et à faire connaître le travail que l'on abat. Je suis aussi heureux si à terme, la radio Djalicunda n'est plus la seule à se déplacer en territoire étranger pour couvrir des événements. Cette mise en réseau pour permettre de systématiser des échanges entre journalistes. En tout cas, si la radio qui est en train de se monter à Dioulacoulon avec le MJPI et l'appui de la GTZ Procas cherche à échanger avec la radio Djalicunda, nous sommes prêts à les accueillir. ●

Propos recueillis par E. Salliot

Un mondial sans frontière

« FOOT-MOUSSE-TÉLÉ-PAYS ! »

LE CARRÉ MAGIQUE DU FOOT

« Foot-mousse-télé-pays ! » Ce cocktail a fait recette pour tous les îlots de loisirs et détente dans la boucle ouest africaine. Le temps de deux semaines, le temps pour le Togo, la Côte d'Ivoire et le Ghana de se brûler les plumes dans la quête de dame Coupe du monde, le temps pour les Ouest Africains de vérifier qu'ils sont « pays », c'est-à-dire, parents, frères, un peuple ayant presque tout en commun.

Fortement représentés par trois équipes sur les cinq du continent présentes au mondial, les Ouest africains ont vérifié, devant la magie du grand écran retransmettant les matches du mondial, qu'ils étaient liés par une communauté de destin. Partout, en Afrique de l'Ouest, le mondial a fait sensation.

Passé, le regret de l'élimination de son onze national dans la course à la participation à la phase finale de la coupe du monde, les rangs se sont resserrés derrière les élus : Côte d'Ivoire, Ghana et Togo. Le temps d'un mondial, les ressortissants de ces pays se sont partout dans l'espace ouest africain, sentis en communauté, véritablement intégrés.

Phénomène social par excellence, le football est de tout temps un événement majeur en Afrique. Il suffit pour s'en assurer de faire un tour dans une capitale ouest africaine pendant un mois de phase finale de coupe d'Afrique ou de coupe du monde.

Aux heures de matches les rues se vident, la ville se meure, les habitants soudés à leur écran de télévision, à la maison, dans les magasins de vente de postes téléviseurs, dans les halls de réception des auberges et hôtels et jusque dans certains bureaux.

Les points de rencontre privilégiés restent cependant les bars et maquis. Là, devant une « mousse », le nom donné à la bière, et l'ambiance assurée par le flux de clients, la passion se vit comme dans un stade.

Habituellement, face à la télé dans l'enceinte du bar ou maquis, les clients s'installent de part et d'autre suivant leur couleur : comme au stade, les supporters se placent par affinité. Celui qui se trompe de camp est rabroué à sa première manifestation de sentiment contraire.

Quand on est pour l'Allemagne on ne s'assoit pas dans la rangée des supporters de la France ou de l'Italie, de l'Argentine, de l'Angleterre ou du Brésil. Ces six équipes sont les plus prisées, la France parce que c'est la patrie « mère » avec l'Angleterre, le Brésil pour le beau jeu, l'Allemagne, l'Italie et l'Argentine pour leur rigueur et régularité.

La jauge de préférence est cependant remise à

zéro quand, en face, se trouve un représentant du continent et particulièrement de l'Afrique de l'Ouest. Inconditionnellement, on est pour le « pays » et, comme au stade, on jure, on invective, on saute ou s'effondre.

Cette passion évidemment fait le bonheur des gérants de bars et maquis. Certains préparent scrupuleusement l'événement, allant jusqu'à payer des plages publicitaires dans les radios et télévisions pour racoler du monde.

Hamadou Abdoulaye, gérant de deux importants bars/maquis à Niamey au Niger, est de ceux-là. La phase finale de la coupe d'Afrique disputée une poignée de mois auparavant lui a servi de banc d'essai. Pour captiver et retenir sa clientèle, il a acquis, pour chacun de ses établissements, 4 postes téléviseurs de dimension 27 X 29 cm qu'il a placé dans les quatre coins : « ainsi, le client n'a pas besoin de rentrer chez lui ou de se déplacer quand vient l'heure du match ».

La coupe du monde chez Hamadou Abdoulaye implique une réorganisation de l'accueil et du service : « je tiens régulièrement des réunions avec mes serveuses et les manœuvres pour qu'ils veillent à mettre les gens à l'aise et moi-même je me joins à eux pour m'assurer que tout se passe bien ».

Mais, encore précise-t-il, « pas de musique pendant les matches, la sono est branchée sur les postes téléviseurs pour le confort d'écoute de la retransmission des matches ».

« Pendant les matches les gens consomment énormément puisqu'il y a souvent des paris ». L'approvisionnement double : « surtout les jours de matches de l'Afrique de l'Ouest mais également du Brésil, de la France, de l'Allemagne, de l'Italie, de l'Argentine et de l'Angleterre ».

Dans les rangs on est alors Allemand ou Français, Brésiliens ou Anglais, etc. Mais « il n'y a pas de Ghanéen, Ivoirien ou Togolais. Quand le Ghana, la Côte d'Ivoire ou le Togo joue, c'est l'Afrique qui joue, ce sont nos voisins, nos frères, c'est nous qui jouons ». Ces soirées-là dit-il, « le bar vibre, c'est l'Afrique » ●

M. B.

LA TÉLÉVISION TRANSFRONTALIÈRE DANS L'UNION EUROPÉENNE IMPACT SUR LES MARCHÉS ET ASPECTS JURIDIQUES CHOISIS

Prédominance et impact sur les marchés

• **En janvier 2004**, l'Observatoire européen de l'audiovisuel estime que 1100 chaînes de télévision nationales ou transnationales sont disponibles ou établies dans l'Union européenne. Plus de 200 de ces chaînes ciblent des marchés non-nationaux. Environ 1900 chaînes régionales et locales, dont presque 70 relayées par satellite, sont également disponibles.

• **Le nombre de chaînes** a fortement augmenté en passant de 103 en 1990 à plus de 1100 en 2003 (chaînes locales exclues), les chaînes thématiques dédiées au cinéma et au sport bénéficiant de la plus forte croissance.

• **Il est possible d'identifier** cinq types de chaînes de télévision impliquées dans la diffusion transfrontière :

1. **Les chaînes paneuropéennes, diffusées en une seule langue** BBC World, TV5 Europe, CNN International,...

2. **Les chaînes paneuropéennes, diffusées en plusieurs langues** Euronews, TV1000, Discovery Channel,...

3. **Les "chaînes délocalisées"**, c'est-à-dire établies dans un pays A et ciblant un pays B RTL9, TV3 (visant les pays scandinaves).

4. **Les chaînes diffusées dans le pays d'origine** A mais contenant des fenêtres publicitaires ciblant un pays B Pro7, la future version irlandaise de Sky News,...

5. **Les chaînes établies hors d'Europe** mais relayées par les satellites européens TV Globo International

• **L'impact de la télévision transfrontière** varie largement en ce qui concerne la part de marché, de marginale sur les grands marchés à significative sur les marchés plus restreints :

- **Moins de 1 %** de l'audience totale au Royaume-Uni, en France, en Italie, en Espagne en 2002...

- **mais 84 %** de l'audience totale au Luxembourg,

- **46 %** de l'audience totale en Irlande,

- **et plus de 30 %** en Autriche, au sein de la communauté française de Belgique et en Suède.

• **Cependant, estimer l'impact économique** de la télévision transfrontière sur les marchés nationaux reste difficile, voire impossible, car les sociétés qui gèrent des chaînes transfrontières ne publient pas de ventilation géographique de leurs recettes.

• **Du point de vue méthodologique**, l'Observatoire rencontre de plus en plus de difficultés pour suivre la totalité des chaînes de télévision en Europe et pour déterminer le pays dans lequel sont établis certains radiodiffuseurs.

La compétence juridictionnelle relative aux radiodiffuseurs, les règlements communautaires, la jurisprudence et un paysage audiovisuel en mutation constante

• **L'équilibre entre l'intérêt d'un Etat** pour réglementer la radiodiffusion télévisuelle sur son territoire (y compris les questions relatives à l'organisation et au contenu) et la liberté fondamentale de diffuser et de recevoir des informations se trouve au cœur même de la compétence juridictionnelle touchant les radiodiffuseurs. Si un radiodiffuseur estime qu'il existe un déséquilibre à son endroit, il essaiera de trouver un environnement plus accueillant pour exercer son activité.

• **La liberté de services** et la liberté d'établissement garanties par le Traité de la CE, ainsi que par les textes législatifs transposant ces libertés dans la législation de certains domaines spécialisés, facilitent de tels déplacements.

D'ailleurs, la Directive "Télévision sans frontières" garantit que les émissions télévisuelles peuvent circuler librement entre les Etats membres et que les radiodiffuseurs peuvent offrir leurs services dans toute l'Union européenne, quel que soit l'Etat membre à partir duquel ils opèrent.

• **En conséquence**, la question de savoir quel Etat membre est compétent pour juger

un radiodiffuseur donné prend toute son importance.

Le document décrit les principes de base par lesquels la Directive "Télévision sans frontières" réglemente l'attribution de compétence et résume la jurisprudence la plus appropriée.

En raison de la complexité de la question, de l'incroyable croissance du secteur de la radiodiffusion ces dernières années et de l'impact des nouvelles technologies sur les services de télévision, des questions restent ouvertes, et sont évoquées dans le document.

M. Trémolières

disponible à l'adresse suivante :
http://www.obs.coe.int/online_publication/transfrontier_tv.pdf.fr

Résumé tiré d'un document de travail rédigé par l'Observatoire Européen de l'Audiovisuel à l'occasion de la conférence ministérielle sur la radiodiffusion. (Dublin et Drogheda, mars 2004).

Lire comme voir...

CHRONIQUES FRONTALIÈRES

disponible sur le site: www.westafricacub.org

Le bulletin
qui vous ouvre les frontières

Recevez chez vous le dernier numéro des **Chroniques frontalières** en nous retournant ce bon de commande.

Pour vous abonner ou commander des numéros, merci de nous contacter ou de nous retourner le bulletin ci-dessous à :

Marie Trémolières, Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest, service abonnements
Le Seine St Germain, 4 Bd des Îles, Bât A 92130 Issy-les-Moulineaux / France
Tél. + 33 (0) 1 45 24 89 68 Fax : + 33 (0) 1 45 24 90 31
courriel : marie.tremolieres@oecd.org .

Nom : Prénom : Profession :
..... Institution :
..... Adresse :
N° : Bte : Code Postal : Localité :
..... Pays :
Téléphone : Fax :
Courriel :